



COMMUNE ET CPAS DE VRESSE-SUR-SEMOIS

PROGRAMME STRATEGIQUE **TRANSVERSAL**

Présenté lors du Conseil communal du 25 septembre 2025
Envoyé à la tutelle le 29 septembre 2025

Présenté lors du Conseil de l'action sociale du 3 septembre 2025

Table des matières

INTRODUCTION	1
RAPPEL : DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE.....	7
VOLET INTERNE.....	11
OBJECTIF STRATÉGIQUE A.1 - VERS UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET INNOVANTE	11
OBJECTIF STRATÉGIQUE A.2 - VERS UNE ORGANISATION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES.....	16
OBJECTIF STRATÉGIQUE A.3 - VERS UNE ADAPTATION À L'ÉVOLUTION NUMÉRIQUE	19
OBJECTIF STRATÉGIQUE A.4 - VERS UNE MEILLEURE COLLABORATION AVEC LES AUTRES ENTITÉS CONNEXES DE VRESSE-SUR-SEMOIS.....	21
VOLET EXTERNE.....	24
A. UNE COMMUNE VRAIE	24
<i>Objectif stratégique A.1 - Vers un développement territorial de qualité (Démographie - Urbanisme).....</i>	<i>24</i>
<i>Objectif stratégique A.2 - Vers une commune fonctionnelle, inclusive et tournée vers son patrimoine (Patrimoine).....</i>	<i>29</i>
<i>Objectif stratégique A.3 - Vers une amélioration des infrastructures et des espaces publics pour une commune fonctionnelle et agréable (Travaux).....</i>	<i>33</i>
<i>Objectif stratégique A.4 - Vers une gestion des risques et un meilleur soutien aux forces locales (Sécurité).....</i>	<i>38</i>
B. UNE COMMUNE VERTE.....	41
<i>Objectif stratégique B.1 - Vers une gestion durable et partagée de la forêt (Forêt)....</i>	<i>41</i>
<i>Objectif stratégique B.2 - Vers une préservation et une valorisation du patrimoine naturel pour un territoire résilient (Patrimoine naturel).....</i>	<i>44</i>
<i>Objectif stratégique B.3 - Vers une gouvernance locale de l'énergie et du climat (Environnement).....</i>	<i>47</i>
C. UNE COMMUNE VIVANTE	50
<i>Objectif stratégique C.1 - Vers une communication publique claire, accessible et moderne (Communication).....</i>	<i>50</i>
<i>Objectif stratégique C.2 - Vers des services de santé accessibles et adaptés aux besoins locaux (Santé).....</i>	<i>53</i>
<i>Objectif stratégique C.3 - Vers une commune solidaire, inclusive et engagée (Social et associatif)</i>	<i>56</i>
<i>Objectif stratégique C.4 - Vers un cadre scolaire enrichi par les connaissances, la culture et le dialogue (Enseignement et Jeunesse).....</i>	<i>60</i>
<i>Objectif stratégique C.5 - Vers un tourisme responsable et une culture de proximité (Tourisme et Culture).....</i>	<i>64</i>
<i>Objectif stratégique C.6 - Vers une commune en mouvement (Sport).....</i>	<i>66</i>
<i>Objectif stratégique C.7 - Vers un territoire engagé pour l'emploi et son développement (Développement économique)</i>	<i>68</i>
<i>Objectif stratégique C.8 -Vers une commune en mouvement (Mobilité).....</i>	<i>71</i>
<i>Objectif stratégique C.9 - Vers une gestion financière responsable (Finances / Recettes / Fiscalité).....</i>	<i>73</i>
NOTES	76

INTRODUCTION

Notion de PST

<u>Programme</u>	<u>Stratégique</u>	<u>Transversal</u>
Un ensemble de projets, intentions d'actions que l'on planifie.	La vision politique/la stratégie communale pour la législature (notion d'évolution) qui détermine ce que l'on veut que la commune devienne pour ses habitants, ses forces vives, ses agents, ses partenaires ...	On implique tous les acteurs et secteurs qui sont concernés. La transversalité offre une vue globale des politiques et actions à mener.

Définition du PST

Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation définit le PST comme : « *un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition...* ».

Outil stratégique élaboré par la Commune (Autorité politique et Administration), le PST a donc pour vocation d'aider à la programmation de la politique et à l'optimisation de la gestion publique.

Il concerne tous les secteurs de l'activité communale et a pour ambition de décliner le programme de politique générale en objectifs stratégiques, opérationnels et en actions, selon une démarche structurée.

Objectifs et avantages du PST

1. Il définit un cadre d'action clair

Le PST fixe les priorités et les projets à mener durant la législature. Il offre aux équipes un cap précis et un périmètre d'intervention cohérent.

2. Il instaure une nouvelle culture de gestion

Mettre en place un PST, c'est adopter une approche fondée sur la planification, l'évaluation et la transparence, en remettant en question les pratiques habituelles.

3. Il encourage une vision à long terme

Le PST aide à anticiper les enjeux futurs en développant une approche prospective et stratégique.

4. Il favorise une gestion transversale et coordonnée

Il décloisonne les services et encourage la collaboration entre les différents acteurs locaux pour une meilleure cohérence des projets.

5. Il améliore le service rendu au citoyen

En structurant l'action publique, le PST vise une réponse plus efficace et adaptée aux besoins des habitants.

6. Il regroupe les plans sectoriels dans un document unique

Le PST synthétise les différentes politiques locales en un seul outil stratégique, facilitant la lisibilité et la cohérence de l'action communale.

7. Il repose sur un dialogue politique-administration

Le PST traduit les ambitions politiques en actions concrètes grâce à une collaboration étroite entre élus et agents.

8. Il mobilise l'ensemble des acteurs locaux

Le PST fédère les élus, les services communaux et les partenaires externes autour d'un projet commun, en valorisant les compétences de chacun.

9. Il optimise l'utilisation des ressources

En planifiant les actions, le PST permet une gestion plus rationnelle des moyens humains, financiers et matériels, tout en gagnant du temps.

10. Il renforce la légitimité de l'action publique

Grâce à sa transparence et à sa cohérence, le PST donne du sens à l'action communale et renforce la confiance des citoyens.

Démarche de conception

Étape	Question clé	Objectif	Actions recommandées
1. Établir un constat	Où en sommes-nous ?	Dresser un état des lieux de la situation locale	Collecte de données (chiffres, documents), entretiens avec les partenaires internes et externes
2. Définir la vision et la stratégie	Que voulons-nous changer ou conserver ?	Identifier les axes d'intervention et les objectifs stratégiques	Réflexion collective, définition des priorités à moyen et long termes
3. Traduire la stratégie en actions	Que voulons-nous faire pour atteindre nos objectifs ?	Décliner les objectifs stratégiques en objectifs opérationnels	Élaboration d'actions concrètes orientées vers les résultats
4. Planifier les actions	Comment agir concrètement et avec quels moyens ?	Organiser les projets selon les ressources disponibles	Hiérarchisation des actions,

			budgetisation, planification
5. Évaluer les résultats	Avons-nous réussi et sur quelle base ?	Mesurer l'impact des actions menées	Analyse des indicateurs de performance (fonctionnement, résultats)

Structure du PST

Le PST comporte deux volets destinés à permettre de disposer d'une vue globale des politiques et actions menées :

A. Volet interne :

- Il vise l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'administration dans l'accomplissement de ses missions au service des usagers,
- Il peut couvrir différents domaines d'actions : l'accessibilité, le pilotage, la gestion des ressources humaines, la communication, les infrastructures technologiques, les synergies avec d'autres opérateurs, ...

B. Volet externe :

- Il est lié au développement des politiques communales,
- Il vise à préciser les différentes actions que la commune entreprend de mener durant la législature.

Vresse-sur-Semois : Une commune « vraie, verte et vivante »

Au travers de ce défi, ce sont les valeurs fortes qui sont exprimées. Elles sont le reflet des éléments qui caractérisent le territoire communal mais également des souhaits de la population exprimés lors de l'élaboration du PCDR et donc la vision future souhaitée dans ce PST.

Par les 3 V, le défi met en avant la volonté de rendre la commune de Vresse-sur-Semois attractive. Le renforcement de l'attractivité constitue en effet le leitmotiv de toute cette opération de développement rural.

- « Vraie » : représente l'aspect authentique et traditionnel du territoire communal qui regorge d'un patrimoine de qualité. Patrimoine doit ici être entendu au sens large du terme (bâti, historique, etc.). La préservation, la mise en valeur et l'animation (appropriation) de ce patrimoine doit concourir à renforcer l'attractivité de la commune d'un point de vue résidentiel, économique, touristique, etc.
- « Verte » : fait référence aux qualités naturelles et paysagères du territoire ainsi qu'à l'importance du patrimoine environnemental et des richesses naturelles et forestières. L'amélioration du cadre de vie, la valorisation des ressources locales mais également la transition en matière de mobilité et d'énergie sont des éléments forts de la stratégie de développement.
- « Vivante » : souligne le dynamisme de la commune mais également un territoire où il fait bon vivre. Les axes de travail sont nombreux : politique de logement à destination des différents publics, renforcement de l'emploi local, développement

de l'offre en activités et infrastructures, orientation vers un tourisme soutenable et intégré et prise en compte des besoins en services induits par les évolutions socio-économiques fortes (notamment au niveau des soins de santé, etc.).

La stratégie de développement s'est constituée en reflet à cette approche.

Objectifs de développement durable

Selon les Nations Unies: « Les Objectifs de développement durable (ODD), également nommés Objectifs mondiaux, ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030.

Les 17 ODD sont intégrés - reconnaissant que les interventions dans un domaine affecteront les résultats dans d'autres et que le développement doit équilibrer les aspects sociaux, économiques et environnementaux »¹.

Les ODD peuvent être utilisés en tant que boussole de décision dans lequel nombre d'actions peuvent être inscrites. En effet, ces objectifs permettent d'adopter une vision transversale tout en prenant en compte l'impact de certaines décisions².

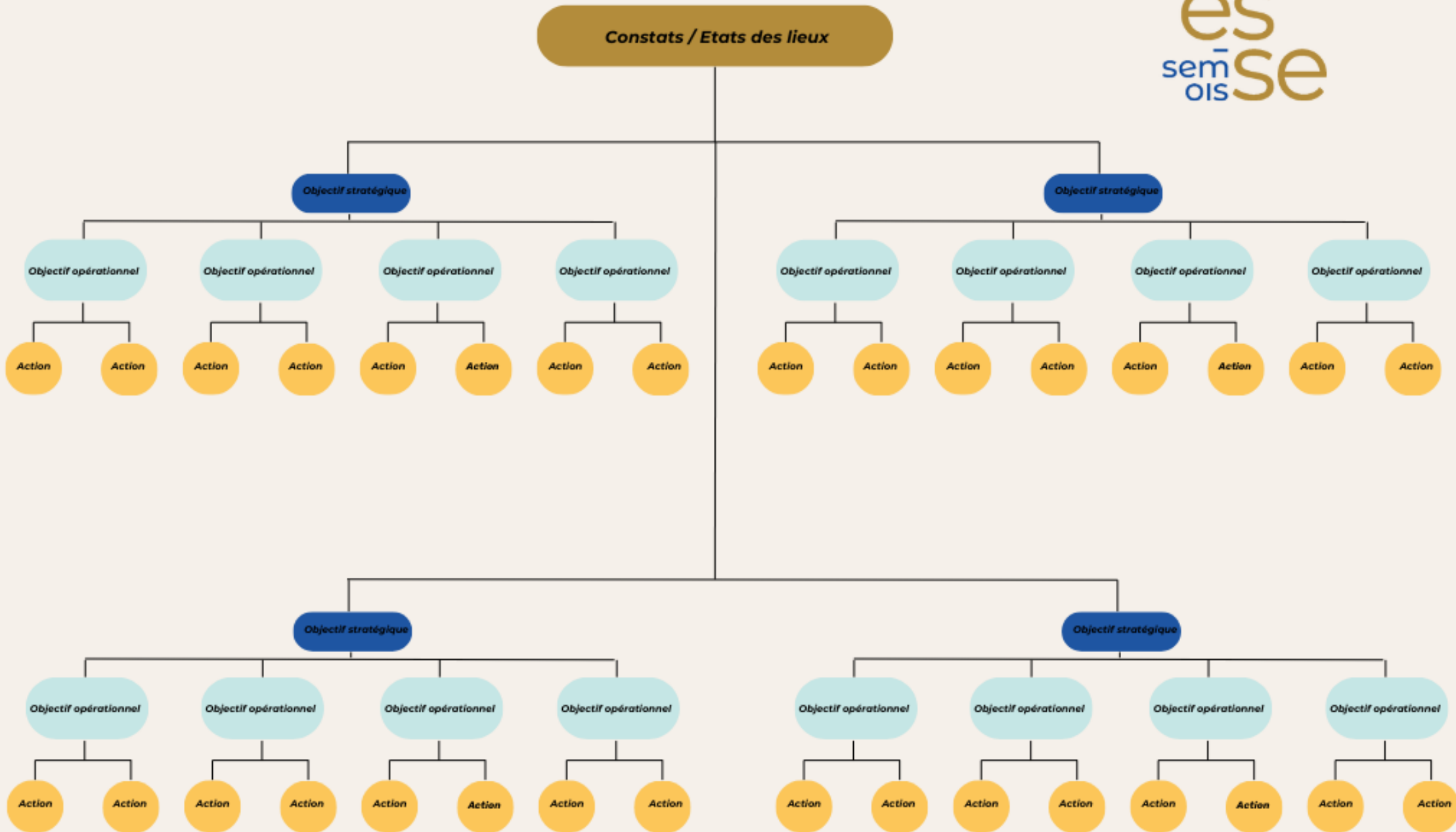
Vresse-sur-Semois a fait le choix d'opérer une analyse de son programme stratégique transversal par rapport aux 17 objectifs de développement durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



¹ <https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals>

² <https://www.uvcw.be/international/bonnes-pratiques/art-9176>



Rappel : Déclaration de politique communale³

Conformément à l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous soumettons à l'approbation du conseil le programme de politique générale de la commune de Vresse-sur-Semois pour la législature 2024-2030.

Ce programme définit un cadre général décliné en sept thématiques.

Le Plan Stratégique Transversal reprenant des objectifs stratégiques développés en objectifs opérationnels et ensuite, en actions, sera présenté au Conseil communal avant septembre 2025. Le programme de politique générale reprend dans de grandes lignes les orientations pour la nouvelle législature.

Notre programme suit la logique des points présentés durant toute notre campagne et des différentes rencontres avec les citoyens en vue d'améliorer, de préserver et de continuer à développer la commune de Vresse-sur-Semois.

Conscients du potentiel de celle-ci, nous avons à cœur de soutenir, développer, promouvoir et également préserver les plus beaux atouts qu'elle nous offre.

Notre ambition est de construire tous ensemble une commune dynamique !

DÉMOGRAPHIE

Vresse-sur-Semois est l'une des communes les plus vieillissantes de Belgique. Conscients de cela, nous mettrons tout en œuvre afin de maintenir les acquis de nos aînés. En parallèle, nous souhaitons lutter contre l'exode rural de nos plus jeunes. Nous nous efforcerons de chercher et proposer des solutions ainsi que des facilités attrayantes. Afin de satisfaire à ces exigences, nous entendons :

1. Recenser les terrains à bâtir en propriété communale afin de favoriser l'achat de ces derniers par les jeunes de la région. Dans le même temps, mettre en avant et réévaluer les aides (primes) à l'acquisition.
2. Accompagner le Conseil Communal Consultatif des Aînés et ses activités.
3. Soutenir les clubs de sports existants et encourager les initiatives sportives.
4. Mettre tout en œuvre pour endiguer le déclin de population actuellement rencontré.
5. Veiller à un meilleur accès à l'information via une plateforme en ligne dédiée.

EDUCATION

Nous souhaitons accompagner les plus jeunes, écouter leurs besoins, tout en développant l'entraide intergénérationnelle. Pour ce faire, nous proposons de :

1. Maintenir et promouvoir les différentes implantations.
2. Soutenir les activités extra-scolaires, les projets éducatifs et pédagogiques.
3. Entretenir et au besoin rénover les plaines de jeux de tous les villages.

³ Présentée au Conseil communal en séance du 29 janvier 2025.

4. Développer et promouvoir une identité forte pour nos écoles, notamment via un site web.
5. Maintenir la distribution de repas chauds dans nos établissements scolaires.

SANTÉ / AIDES AUX CITOYENS

Nous sommes dans une commune rurale avec des problématiques d'isolement et d'accès aux soins de santé. Il faut donc pouvoir prendre soin de notre population, l'accompagner et pouvoir répondre à ses besoins d'urgence. Pour ce faire, nous proposons de :

1. Sauvegarder notre service incendie et maintenir notre garde sous toit pour l'ambulance.
2. Veiller au maintien des différents services citoyens existants (CPAS, Police, Commune...).
3. Mettre tout en œuvre pour attirer un médecin dans la commune et à défaut, mettre en place un service de transport des patients.
4. Rendre plus accessibles les sites publics et les lieux de culte.
5. Dynamiser l'ensemble des services du CPAS en rappelant qu'il s'agit d'une aide pour tous les citoyens.

PATRIMOINE ET TOURISME

L'axe relatif au tourisme et au patrimoine est très important pour notre commune. Le tourisme est un pôle qu'il faut développer davantage. La préservation de notre patrimoine ainsi que le respect de notre environnement font également partie de nos priorités. Pour ce faire, nous souhaitons :

1. Rénover l'école de Membre et étudier la possibilité d'y inclure des logements tremplins à l'étage et la création d'une salle au rez-de-chaussée.
2. Etudier la réaffectation du presbytère de Alle-sur-Semois.
3. Veiller à la bonne gestion du développement des gîtes par le biais d'un règlement communal.
4. Entretenir le petit patrimoine matériel.
5. Finaliser le RAVel et accompagner la création du Point de vue du Jambon.
6. Entretenir et au besoin remplacer le mobilier extérieur communal.
7. Entretenir et rénover les ponts et passerelles.
8. Soutenir le devoir de mémoire.
9. Rafranchir les points d'informations des différentes balades par village.
10. Soutenir et promouvoir la marque « Visit Vresse-sur-Semois » et lui dédier un site internet performant.

FORÊT ET SEMOIS

Nos forêts et notre rivière font la richesse environnementale et financière de notre commune. Afin de développer et coordonner les différents acteurs qui agissent dans ces milieux tout en les préservant nous souhaitons :

1. Maintenir les parts d'affouage.
2. Valoriser notre patrimoine forestier afin de permettre une meilleure accessibilité aux entreprises et exploitants locaux.
3. Optimiser la gestion forestière en adoptant une vision à long terme.
4. Favoriser la collaboration avec le DNF.

5. Développer la collaboration avec l'Office Economique Wallon du Bois.
6. Accompagner l'ensemble des parties prenantes afin de coordonner, de communiquer et de faire respecter réciproquement les activités de chacun dans la forêt.
7. Créer des zones de frayères et soutenir le rempoissonement de la Semois.

ARTISANAT

L'artisanat a un rôle économique non-négligeable dont nous devons soutenir la croissance. Pour ce faire, nous proposons de :

1. Continuer le développement des marchés du terroir.
2. Soutenir les projets des acteurs économiques locaux en partenariat avec l'ADL.

ASSOCIATIONS & ÉVÉNEMENTS

Les associations et événements animent chaque saison. Entre festivals, marchés et activités culturelles, la commune crée des liens forts entre ses habitants. Les bénévoles et comités offrent un cadre chaleureux où solidarité et convivialité font battre le cœur de la vie locale, c'est pourquoi nous proposons de :

1. Continuer à soutenir les associations vressoises et les comités.
2. Organiser une journée du bénévolat et des associations.
3. Veiller à la bonne application du règlement concernant les différentes manifestations pour pouvoir mêler dynamisme des villages et quiétude de chacun

CADRE DE VIE & SÉCURITÉ

Les habitants de Vresse-sur-Semois évoluent dans un cadre naturel exceptionnel, entre forêts verdoyantes et rives apaisantes de la Semois. Cet environnement unique est un véritable atout pour leur bien-être. Il est essentiel de veiller à la préservation de ce bien-être. C'est pourquoi nous proposons de :

1. Veiller à la sécurité routière spécialement dans les villages.
2. Maintenir la lutte contre les incivilités.
3. Poursuivre les travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau.
4. Veiller à l'entretien et à l'aménagement de nos voiries communales.
5. Installer des distributeurs de sacs à déjections canines.
6. Renforcer l'entretien des espaces publics.
7. Installer des défibrillateurs dans chaque village.
8. Dynamiser et rendre la plage de Vresse plus attractive afin qu'elle devienne une véritable porte d'entrée du Parc National de la Vallée de la Semois.

DIVERS

Compte tenu de la difficulté de catégoriser toutes nos propositions en quelques axes et afin de répondre au mieux aux intérêts des habitants, nous proposons également de :

1. Continuer le Plan Communal de Développement Rural (PCDR).
2. Accompagner et suivre le projet prison.
3. Assurer un accompagnement complet en lien avec la prison en proposant une aide à la formation et à la préparation des tests.

4. Contribuer à l'amélioration des moyens de télécommunication.
5. Garder notre gestion du réseau d'eau en régie.
6. Veiller au développement des énergies vertes.
7. Dynamiser les échanges transfrontaliers.
8. Renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire.

VOLET INTERNE															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Partenaires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique A.1 - Vers une administration efficace et innovante															
1	Améliorer l'accueil et la communication entre l'administration et les citoyens	Etablir un cadastre de la signalisation dans les différents sites communaux : maison communale, services internes, centre touristique et culturel, centre public d'action sociale, espace Cognaut, écoles communales	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service technique / Service communication du CTC	-	-	-	Réalisation complète du cadastre de signalisation.	ODD 9 +ODD 16					
2		Améliorer la signalisation des différents sites et des différents services	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service technique / Service communication du CTC	Prévoir un budget pour la réalisation d'un marché public pour la signalétique	-	-	Mise en place effective de la nouvelle signalisation	ODD 9 +ODD 16					
3		Procéder à une refonte des sites internet communaux	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service technique / EPN / Service communication du CTC	Prévoir un budget relatif à la communication	-	-	Réalisation effective de la refonte des sites internet communs	ODD 9 +ODD 16					
4		Uniformiser l'ensemble des documents et formulaires selon la même charte graphique	Commune	Bourgmestre	DG commune	-	-	-	Révision de l'ensemble des formulaires dans chaque service	ODD 9 +ODD 16					
5		Rédiger une charte d'utilisation des réseaux sociaux de la commune	Commune	Bourgmestre	DG commune	-	-	-	Approbation de la charte d'utilisation des réseaux sociaux par le conseil communal	ODD 9 +ODD 16					
6		Renforcer les services de support du CPAS, pratiquement tout le personnel étant en première ligne	CPAS	Président de CPAS	DG CPAS	30.000€ annuels au budget ordinaire du CPAS	Renfort en personnel de support à concurrence	-	Engagement du personnel	ODD 9 +ODD 16					

							e de 0,5 ETP								
7	Améliorer la communication interne	Développer une politique de communication interne via un lieu de partage d'informations	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Prévoir un budget pour la migration de l'ensemble des dossiers numériques sur un seul lieu de partage (Onedrive, Sharepoint), avec possibilité de subsides via Digital Wallonia et Tax on Pylon	-	-	Création du lieu de partage d'informations	ODD 9 +ODD 16					
8		Mettre en place un système uniforme pour les références et classements des dossiers	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Prévoir un budget pour la réalisation d'un système de classement numérique par références, avec possibilité de subsides via Digital Wallonia et Tax on Pylon	-	-	Création d'un système de référencement	ODD 9 +ODD 16					
9	Mettre en place une politique de dématérialisation des processus administratifs	Réaliser un inventaire des processus dématérialisables	Commune	Bourgmestre	DG commune / EPN	-	-	-	Réalisation complète de cet inventaire	ODD 9 +ODD 16					
10		Participer au projet pilote pour la dématérialisation des permis d'urbanisme	Commune	Echevin de l'urbanisme	DG commune / Service urbanisme / Service patrimoine-logement	-	-	-	Etre retenue comme commune pilote	ODD 9 +ODD 16					
11		Acquérir un logiciel de dématérialisation des procédures au sein du service technique communal	Commune	Echevin des travaux	DG commune / Service technique	Frais de maintenance et hébergement (annuel) : 4.621,62€ ; Mise en place (coût unique)	-	-	Acquisition et mise en place du logiciel	ODD 9 +ODD 16					

						: 6.085,32€ ; Option mobile : iA.Tech - Atal Mobile - Maintenance annuelle : 709,92€ ; iA.Tech - Atal Moblie - mise en place (coût unique) : 2.386,80€.									
12		Acquérir un système de dématérialisation des demandes de bons de commande	Commune	Echevin des travaux	DG commune / Service technique / Service finances / EPN	Prévoir un budget pour l'achat et la maintenance d'un logiciel, avec possibilité de subsides via Digital Wallonia et Tax on Pylon	-	-	Acquisition et mise en place du logiciel	ODD 9 + ODD 16					
13		Acquérir des tablettes pour les membres du collège communal et pour certains agents (notamment service technique et AES)	Commune	Bourgmestre	DG commune / EPN	5.000 €	-	-	Nombre de tablettes acquises	ODD 9 + ODD 16					
14	Mettre en place une politique de gestion des archives communales	Centraliser l'ensemble des archives communales	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service technique	-	-	-	Centraliser l'ensemble des archives dans la salle des archives spécifiquement dédiée	ODD 9 + ODD 16					
15		Mettre en place l'application du tableau de tri des archives communales	Commune	Bourgmestre	DG commune	-	-	-	Réalisation d'une procédure pour l'archivage dans les services	ODD 9 + ODD 16					
17	Développer une vision budgétaire à long terme et un monitoring budgétaire au sein des services	Etablir un calendrier pour la confection des budgets et des modifications budgétaires	Commune	Bourgmestre	DG commune / Receveur régional / Service finances	-	-	-	Diffusion du calendrier au sein des services	ODD 9 + ODD 16					
18		Implémenter des gestionnaires des	Commune	Bourgmestre	DG commune / Receveur régional /	-	-	-		ODD 9 + ODD 16					

		crédits pour chaque processus			Service finances										
19	Améliorer le contrôle interne	Actualiser le cadre général du système de contrôle interne	Commune	Bourgmestre	DG commune / Receveur régional	-	-	-	Diffusion et présentation du cadre général du système de contrôle interne actualisé au personnel	ODD 9 + ODD 16					
20		Etablir un rétroplanning des projets et actions à mener	Commune	Bourgmestre	DG commune	-	-	-	Création d'un rétroplanning pour chaque projet ou action	ODD 9 + ODD 16					
21		Créer une fiche de présentation/évaluation pour les actions en vue d'une présentation aux organes	Commune	Bourgmestre	DG commune	-	-	-	Utilisation de la fiche par les différents organes	ODD 9 + ODD 16					
22		Mettre en place des systèmes pour le contrôle de l'utilisation de consommables	Commune	Bourgmestre	DG commune	-	-	-	Réduction du gaspillage de consommables	ODD 9 + ODD 16					
23		Uniformiser le système d'alarme et de vidéosurveillance entre les différents bâtiments communaux	Commune	Bourgmestre	DG commune	-	-	-		ODD 9 + ODD 16					
24	Etre une commune et un CPAS soucieux de l'impact écologique	Améliorer l'isolation du CPAS	CPAS	Président de CPAS / Echevin des travaux	service technique / coordinatrice POLLEC	Prévoir un budget extraordinaire de 25.000€ au CPAS pour l'isolation du bâtiment	-	Prestataires	Superficie isolée	ODD 9 + ODD 16					
25		Réduire les impressions papier en ne conservant que ces dernières pour les cas juridiquement obligatoires	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / EPN	-	-	-	Diminution du budget concernant le papier et les photocopieurs	ODD 9 + ODD 16					
26	Acquisition de matériels spécifiques	Remplacer la grue 9 tonnes par une grue sur pneu	Commune	Echevin des travaux	service technique / service eau / service	Budget non encore estimé pour l'instant	-	Prestataires		ODD 9 + ODD 16					

					marchés publics										
27		Remplacer la minipelle de 3 tonnes par une minipelle de 2,5 tonnes et un plateau (pour une facilité de déplacement)	Commune	Echevin des travaux	service technique / service eau / service marchés publics	Budget non encore estimé pour l'instant	-	Prestataires		ODD 9 +ODD 16					
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
Au niveau de sa taille, la Commune est une administration locale assez petite. L'administration doit dès lors être ludique et mobile afin de simplifier les démarches pour les citoyens tout en ayant un niveau de qualité de service supérieur. En effet, les citoyens doivent éviter de perdre du temps afin de trouver les informations soit par eux-mêmes ou en sachant aisément à quel service ils doivent s'adresser. Il est donc essentiel que la Commune envisage une amélioration de la communication ainsi qu'une meilleure digitalisation. Concernant la communication, la mise en place de moyens de communication modernes et performants permet à ce que les citoyens puissent obtenir les informations de manière claire et rapide. Concernant la digitalisation, une meilleure gestion informatique par l'intermédiaire notamment de différents logiciels permet le partage et la mise à disposition des données pour les différents services. La Commune a la volonté de continuer cette démarche en recourant au maximum à ces outils (lorsqu'il est juridiquement possible de le faire). La digitalisation pourra rendre un accès plus large aux dossiers et aux informations conservées au sein de l'administration tant au personnel qu'aux mandataires afin de pouvoir répondre aux questions des citoyens. Afin de réaliser ses ambitions, la Commune doit s'assurer d'avoir les moyens financiers nécessaires. Une gestion rigoureuse des finances communales est essentielle. Il est donc utile d'avoir une vision financière à long terme. De manière générale, la notion de « contrôle interne » peut se traduire par la notion de « maîtrise de l'organisation » pour réaliser les missions et les objectifs de la commune. Avoir la maîtrise de l'organisation, c'est « gérer, maîtriser et traiter les risques » qui pourraient empêcher la Commune d'atteindre ses objectifs c.-à-d. la réalisation des missions au service du citoyen : tant les missions régaliennes et quotidiennes que celles résultant des objectifs stratégiques et opérationnels du Programme Stratégique transversal (PST). Le contrôle interne est un agencement de moyens, de dispositifs, de procédés, en d'autres termes, une manière d'appréhender et de gérer son activité pour mieux la maîtriser.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		L'acquisition de logiciels numériques aura un impact assez significatif sur le budget communal. De nouvelles compétences devront être mobilisées par le personnel. Une résistance au changement tant de la part des usagers que des services eux-mêmes.													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Parvenir à démontrer les avantages d'une évolution de la gestion des dossiers par la digitalisation. Le sentiment d'une meilleure transparence des informations tant au niveau des citoyens que des agents. Une meilleure collaboration entre les différents services.													

VOLET INTERNE															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Partenaires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique A.2 - Vers une organisation efficace des ressources humaines															
1	Revoir les documents généraux des ressources humaines	Mise à jour du statut général du personnel	Commune / CPAS	Bourgmestre et Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Aucun budget nécessaire a priori ou un budget de relecture par un avocat	-	-	Approbation du nouveau statut général par la tutelle	ODD 8					
2		Actualiser le cadre du personnel	Commune / CPAS	Bourgmestre et Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Prévoir un budget pour 1 ETP (au grade B1) pour le service RH commun	-	-	Approbation du cadre actualisé par la tutelle	ODD 8					
3		Établir des descriptifs de fonction	Commune / CPAS	Bourgmestre et Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Aucun budget nécessaire	-	-	Approbation des descriptions de fonction	ODD 8					
4		Etablir une procédure d'accueil lors de l'arrivée de nouveaux agents ains que lors des départs des agents	Commune / CPAS	Bourgmestre et Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Aucun budget nécessaire	-	-	Approbation de la note de procédure d'accueil et de départ	ODD 8					
5	Politique de formation du personnel	Réaliser un cadastre des formations pour chaque agent	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Aucun budget nécessaire	-	-	Réalisation du cadastre	ODD 8					
6		Mettre en place une politique de formation pour chaque agent	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Prévoir un budget annuel de 10.000€ par an pour les deux entités	-	-	Inscription des agents aux formations	ODD 8					
7		Partager les informations pertinentes entre services	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	-	-	-	Réalisation d'un cadastre, lieu d'échange d'informations	ODD 8					
8	Politique d'évaluation du personnel	Evaluer le personnel	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Aucun budget nécessaire	-	-	Passage des évaluations devant le collège	ODD 8					

		tous les trois ans							communal / conseil de l'action sociale						
9		Effectuer des évaluations intermédiaires avec le personnel chaque année	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Aucun budget nécessaire	-	-	Passage des évaluations devant le collège communal / conseil de l'action sociale	ODD 8					
10	Politique de sécurité du personnel	Finaliser des analyses de risques et des fiches-sécurité pour chaque agent	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / Conseiller en prévention	Utilisation des analyses de risques et des fiches-sécurité établies	-	Prestataires	Approbation des analyses de risques et des fiches-sécurité par le CPPT	ODD 8					
11		Mettre en place le respect des fiches-sécurité au sein des services	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / Conseiller en prévention	Utilisation des fiches-sécurité établies	-	-	Diffusion des fiches-sécurité dans tous les services	ODD 8					
12		Réaliser une analyse de risques psychosociaux au sein du personnel du CPAS par une société spécialisée	CPAS	Président de CPAS	DG CPAS	5.000 €		CESI	Réalisation d'un rapport d'analyse des risques psychosociaux	ODD 8					
13		Mettre en place la procédure des trois feux verts	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS / Echevin des travaux	DG commune / DG CPAS / Conseiller en prévention / Service Technique	Consultation du conseiller en prévention par les différents services	-	-	Rédaction des procédures des trois feux verts par le conseiller en prévention pour les marchés publics concernés	ODD 8					
14		Uniformiser la politique des vêtements de travail par la réalisation d'un marché public de location et entretien des vêtements de travail	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS / Echevin des travaux	DG commune / DG CPAS / Conseiller en prévention / Service Technique	Prévoir un budget nécessaire pour l'acquisition et l'entretien des vêtements de travail	-	Prestataires	Attribution du marché des vêtements de travail	ODD 8					
15		Uniformiser le matériel communal au sein de	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / Conseiller	Budget pour acquisition du matériel	-	Prestataires	Révision des fiches de commande des techniciennes de surface selon le	ODD 8					

		chaque service (notamment le petit matériel et les produits nettoyants)			en prévention				marché public des produits nettoyants						
16	Politique du bien-être du personnel	Maintenir la réception des vœux du personnel	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Prévoir un budget annuel de 2.000€	-	Prestataires	Déroulement effectif de la réception des vœux	ODD 8					
17		Maintenir le teambuilding annuel	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	Prévoir un budget annuel de 5.000€	-	Prestataires	Déroulement effectif du teambuilding	ODD 8					
18		Améliorer les locaux de travail	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS / Echevin des travaux	service technique	Prévoir un budget annuel de 5.000€ pour chaque entité	-	Prestataires	Nombre de locaux réaménagés	ODD 8					
19		Installer des stores aux fenêtres du CPAS	CPAS	Président de CPAS / Echevin des travaux	DG CPAS / Service technique	Prévoir un budget extraordinaire de 3.000€	-	Prestataires	Nombre de stores installés	ODD 8					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
L'administration communale, comme toute entreprise, doit offrir à ses agents un cadre de travail propice pour répondre au mieux aux missions qui leur sont confiées. Dès lors, en tant qu'employeur, l'administration doit établir une politique de ressources humaines afin d'améliorer les compétences de chaque agent de manière continue tout en prenant compte le bien-être au travail et la sécurité des agents. Pour réaliser cela, les agents doivent se former et recevoir l'encadrement nécessaire pour travailler efficacement.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Actuellement, il y a un manque de lignes directrices claires au sein du budget sur ce qui est alloué annuellement aux formations, à la sécurité et bien-être des travailleurs.													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Le bien-être et la sécurité au travail doivent être aperçus comme des éléments importants pour fidéliser les travailleurs au sein de leur travail. Une culture du risque devra être établie afin que chaque agent se rende compte des risques qu'il peut avoir dans son travail au quotidien afin de diminuer le nombre d'accidents de travail.													

VOLET INTERNE															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Partenaires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique A.3 - Vers une adaptation à l'évolution numérique															
1	Mettre en place les procédures nécessaires pour la cybersécurité et la protection des données	Réaliser un audit de cybersécurité	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / EPN	Prévoir un budget extraordinaire de 15.000€ pour la réalisation de l'audit avec possibilité de subsides via Digital Wallonia et Tax on Pylon	-	Prestataires	Réalisation de l'audit	ODD 9 +ODD 16					
2		Vérifier la mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / EPN	Maintien du budget DPO	-	Prestataires	Réalisation du registre de traitement des données personnelles	ODD 9 +ODD 16					
3		Établir des processus pour les demandes d'accès et droits d'accès	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / EPN	Aucun budget nécessaire	-	Prestataires	Mise en place d'une procédure pour le droit d'accès	ODD 9 +ODD 16					
4		Mettre en place des mesures organisationnelles contre les vols et intrusions	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / EPN	Maintien du budget DPO	-	Prestataires	Mise en place dune procédure spécifique en cas de vol ou intrusion informatique	ODD 9 +ODD 16					
5		Mettre la Commune en conformité vis-à-vis de la réglementation NIS2	Commune	Bourgmestre	DG commune / EPN	Prévoir un budget pour la mise en conformité avec possibilité de subsides via Digital Wallonia et Tax on Pylon	-	Prestataires / Centre for cybersecurity Belgium	Etre reconnue comme certifiée NIS2 par le CCB (Centre for cybersecurity Belgium)	ODD 9 +ODD 16					
6	Implémenter l'intelligence artificielle	Réaliser une charte concernant l'intelligence artificielle	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / EPN	Aucun budget nécessaire	-	BEP	Approbation de la charte par le conseil communal /	ODD 9 +ODD 16					

									conseil de l'action sociale						
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
Face à plusieurs cyberattaques d'institutions publiques — entraînant une indisponibilité temporaire de leurs systèmes et une interruption de leurs missions essentielles — il apparaît crucial d'anticiper et de renforcer la résilience des infrastructures numériques de la Commune pour éviter une compromission majeure des données et des services. Il est urgent de mettre en œuvre un plan structuré de cybersécurité, garantissant à la fois la continuité des services publics et la confiance des usagers. Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'ensemble des sous-traitants et partenaires de la Commune doivent se conformer à ces exigences. Il est désormais essentiel de procéder à une vérification afin de garantir une gestion responsable et sécurisée des données personnelles. Dans ce cadre, il convient également de rappeler que chaque citoyen dispose de droits fondamentaux en matière de protection des données.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Manque de motivation sur le fait de s'impliquer dans ces actions par rapport au fait que les autorités ne se sentent pas toujours concernées par ces situations													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Réussir une simulation de cyberattaque sur le parc informatique communal													

VOLET INTERNE															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Partenaires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique A.4 - Vers une meilleure collaboration avec les autres entités connexes de Vresse-sur-Semois															
1	Synergies avec le CPAS et le CTC	Mettre en place un service RH commun	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS / Echevin du tourisme	DG commune / DG CPAS / Directrice Maison du Tourisme	Prévoir un budget pour 1 ETP (au grade B1) et convention de synergie	1 ETP pour les trois entités	CTC	Approbation de la convention de synergie, du statut général commun et du Règlement de travail commun par le conseil communal /conseil de l'action sociale / Recrutement d'un agent pour le service commun	ODD 9 +ODD 16					
2		Mettre en place un service communication commun	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS / Echevin du tourisme	DG commune / DG CPAS / Directrice Maison du Tourisme / Service communication du CTC	Mise à disposition du service de communication du CTC pour les trois entités et convention de synergie	1 ETP pour les trois entités	CTC	Approbation de la convention de synergie par le conseil communal / le conseil de l'action sociale / l'assemblée générale du CTC	ODD 9 +ODD 16					
3		Mettre en place un service technique commun	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS / Echevin du tourisme / Echevin des travaux	DG commune / DG CPAS / Directrice Maison du Tourisme / Service Technique	Mise à disposition du Service Technique aux trois entités et convention de synergie	-	CTC	Approbation de la convention de synergie par le conseil communal / le conseil de l'action sociale / l'assemblée générale du CTC	ODD 9 +ODD 16					
4		Poursuivre la mutualisation informatique en harmonisant les outils de	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS / Echevin du tourisme	DG commune / DG CPAS / Directrice Maison du Tourisme / EPN	Budget annuel pour les abonnements Microsoft Office 365		CTC, Prestataires	Création du lieu de gestion des dossiers numériques	ODD 9 +ODD 16					

		gestion des dossiers numériques													
5	Synergie(s) avec le CPAS	Participer au projet pilote de fusion entre la Commune et le CPAS	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS	A vérifier avec la tutelle et la cabinet du Ministre des pouvoirs locaux	-	-	Approbation par le Ministre des Pouvoirs locaux de la participation de la commune et du CPAS au projet pilote	ODD 9 +ODD 16					
6	Synergies avec la Zone de police	Mettre en route le logiciel WOCODO	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service état-civil - population	Budget annuel pour la maintenance du logiciel	-	Zone de police Houille-Semois	Utilisation du logiciel par les services de police et le service état-civil - population	ODD 9 +ODD 16					
7		Revoir la procédure sur l'ouverture d'un débit de boissons spiritueuses ou fermentées	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service état-civil - population	Aucun budget nécessaire	-	Zone de police Houille-Semois	Approbation d'une procédure concernant l'ouverture d'un débit de boissons spiritueuses ou fermentées	ODD 9 +ODD 16					
8		Revoir la procédure concernant la déclaration d'une manifestation publique	Commune	Bourgmestre	DG commune / PLANU	Aucun budget nécessaire	-	Zone de police Houille-Semois	Révision de la procédure de déclaration d'une manifestation publique	ODD 9 +ODD 16					
9		Revoir la procédure de vérification des assurances responsabilité civile objective des restaurants, hôtels, etc.	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service Patrimoine-Logement	Aucun budget nécessaire	-	Zone de police Houille-Semois	Révision de la procédure de vérification des assurances responsabilité civile objective	ODD 9 +ODD 16					
10	Synergies avec la Zone de secours	Revoir la procédure sur l'ouverture d'un débit de boissons spiritueuses ou fermentées	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service état-civil - population	Aucun budget nécessaire	-	Zone de secours DINAPHI	Approbation d'une procédure concernant l'ouverture d'un débit de boissons spiritueuses	ODD 9 +ODD 16					

									ou fermentées						
11		Revoir la procédure concernant les attestations sécurité- incendie	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service Patrimoine- Logement	Aucun budget nécessaire	-	Zone de secours DINAPHI	Révision de la procédure concernant les attestations sécurité- incendie	ODD 9 +ODD 16					
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
Le PST est un acronyme où la notion de "transversalité" est présente. Il est donc essentiel qu'une partie de cet outil aborde la notion de transversalité entre la commune et d'autres entités avec qui la commune collabore au quotidien. Concernant les relations entre la commune, le CPAS et le centre touristique et culturel de Vresse-sur-Semois, ces entités sont proches tout en étant juridiquement distinctes. Les synergies entre ces trois pouvoirs publics apparaissent comme une démarche de bon sens répondant au double objectif de rationalisation des dépenses et de bonne gouvernance. Si ces collaborations renforcées engendrent des économies d'échelle, elles ont aussi un impact positif sur les relations de travail entre ces institutions. Ainsi, il apparaît utile et rationnel entre les parties de formaliser des services communs entre ces institutions ou d'envisager des fusions lorsqu'il est possible de le faire. Concernant les relations entre la commune et la zone de police ainsi que la zone de secours, ces entités s'occupent de missions régaliennes afin de protéger les citoyens sur le territoire. Une bonne collaboration dans les différentes missions obligatoires de celles-ci permet de mieux gérer les dossiers et procédures administratives.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Une résistance au changement de la part de certaines entités qui souhaitent garder leur autonomie malgré une meilleure efficacité													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Réussir à mutualiser un certain nombre de services ou pratiques pour une meilleure efficacité.													

VOLET EXTERNE A. Une commune vraie																
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Partenaires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation				
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop	
Objectif stratégique A.1 - Vers un développement territorial de qualité (Démographie - Urbanisme)																
1	Organiser une politique de logement pour attirer une population jeune, maintenir les	Déterminer des surfaces potentielles	Commune	Echevin de l'urbanisme	Service urbanisme / Service patrimoine-logement / ADL	-	-	-	Réaliser un cadastre des surfaces potentielles	ODD 11 + ODD 15						
2	aînés et permettre l'accueil des nouveaux habitants	Transformer des surfaces potentielles en terrains constructibles (ZACC)	Commune	Echevin de l'urbanisme	Service urbanisme / ADL	-	-	PPP	Mise à disposition de 20 terrains à la construction pour l'horizon 2030 - Stabilisation de la démographie	ODD 11 + ODD 9						
3		Revoir les primes à l'acquisition de constructions ainsi qu'à l'embellissement des façades et envisager un règlement communal sur la rénovation	Commune	Echevin de l'urbanisme	Service patrimoine-logement	Subvention communale	-	-	-	Rédaction et adoption du règlement par le conseil communal	ODD 10 + ODD11					
		4	Envisager une réflexion sur le rôle de facilitateur pour l'acquisition de terrains pour l'installation de jeunes sur la commune	Commune	Echevin de l'urbanisme	Service patrimoine-logement / Service urbanisme	-	-	Fédération des notaires / Banques / Agences de crédit social	Conférence du crédit social - Mise en place d'un groupe de travail - Dossier à disposition des citoyens	ODD 1 + ODD 10					
5	Réaliser un schéma de développement communal (SDC)	Adopter une décision de principe par le conseil communal pour la rédaction du	Commune	Echevin de l'urbanisme	service urbanisme	-	-	BEP / Région wallonne	Approbation de la décision de principe par le conseil communal	ODD 11 + ODD 16						

		SDC (révision de l'ancien SSC)													
6		Demander une subvention pour la rédaction du SDC	Commune	Echevin de l'urbanisme	service urbanisme	Subvention de la Région wallonne	–	Région wallonne	Obtention de la subvention	ODD 17					
7		Désigner un auteur de projet pour la rédaction du SDC	Commune	Echevin de l'urbanisme	service urbanisme	Prévoir un budget extraordinaire spécifique pour la désignation d'un auteur de projet (en tenant compte des subsides potentiels)	–	Auteur de projet	Attribution du marché public de désignation d'auteur de projet	ODD 11					
8		Faire approuver le SDC par le conseil communal	Commune	Echevin de l'urbanisme	service urbanisme	–	–	Auteur de projet	Approbation du SDC par le conseil communal	ODD 11					
9	Réaliser un guide communal de l'urbanisme (GCU)	Désigner un auteur de projet pour la rédaction d'un GCU	Commune	Echevin de l'urbanisme	service urbanisme	Prévoir un budget extraordinaire spécifique pour la désignation d'un auteur de projet	–	Auteur de projet	Attribution du marché public de désignation d'auteur de projet	ODD 11 + ODD 16					
10		Faire approuver le GCU par le conseil communal	Commune	Echevin de l'urbanisme	service urbanisme	–	–	Auteur de projet	Approbation du GCU par le conseil communal	ODD 11					
11	Lutter contre les infractions urbanistiques	Expropriation de logements interdits	Commune	Echevin de l'urbanisme	Service patrimoine-logement / Service urbanisme	Subvention possible de la Région wallonne pour expropriation de caravanes	Réflexion sur un besoin d'aide externe (avocat ou autre professionnel)	Zone de police Houille-Semois / Région wallonne / Aides extérieures (avocats)	Nombre de logements expropriés Délai moyen de traitement des dossiers Réduction du nombre de logements non conformes Satisfaction des riverains ou des quartiers concernés	ODD 11 + ODD 16					

12		Recenser les infractions urbanistiques et traiter les infractions	Commune	Echevin de l'urbanisme	Service patrimoine-logement / Service urbanisme	-	Réflexion sur un besoin d'aide externe (avocat ou autre professionnel)	Zone de police Houille-Semois / Région wallonne / Aides extérieures (avocats)	Nombre d'infractions recensées par an Taux de traitement ou de régularisation des infractions Nombre de contrôles effectués Évolution du nombre d'infractions sur 3 ans	ODD 8 + ODD 11					
13	Favoriser un tourisme accessible à tous, de qualité et soutenable pour l'environnement et les habitants	Créer un règlement communal relatif à l'installation et à l'exploitation de gîtes	Commune	Echevin de l'urbanisme	Service patrimoine-logement / Service urbanisme		-	-	Approbation du règlement par le conseil communal Nombre de gîtes enregistrés ou régularisés	ODD 11 + ODD 12					
14	Lutter contre les chancres urbanistiques	Lutter contre les immeubles inoccupés	Commune	Echevin du logement	Service patrimoine-logement		-	-	Nombre d'immeubles identifiés comme inoccupés Nombre d'immeubles réhabilités ou réaffectés	ODD 11 + ODD 16					
15		Actualiser le cadastre des biens immobiliers de la Commune et du CPAS	Commune/CPAS	Echevin du patrimoine	Service patrimoine-logement	-	-	Eventuellement recours au BEP	Pourcentage du cadastre mis à jour Utilisation du cadastre dans les projets communaux	ODD 11 + ODD 16					
16		Rénover des bâtiments communaux	Commune	Echevin du patrimoine	Service technique		-	Prestataires	Nombre de bâtiments rénovés Respect des délais et budgets Amélioration de la performance énergétique	ODD 9 + ODD 11					

17	Entretien et rénover les ponts et passerelles	Recenser les ponts et passerelles sur le territoire communal	Commune	Echevin du patrimoine	Service technique / Service patrimoine-logement	-	-	-	Nombre de ponts et passerelles recensés	ODD 9 + ODD 11					
18		Rénover la passerelle de Mouzaive	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service marchés publics / ADL	Subvention PIMACI	-	Prestataires, SPW MI	Achèvement des travaux dans les délais	ODD 9 + ODD 11					
19	Redynamiser le village de Vresse	Concrétiser la Plage de Vresse et la porte d'entrée de la Semois	Commune	Bourgmestre	Service technique / Service marchés publics / ADL	-	-	BEP / Parc national de la Vallée de la Semois	-	ODD 8 + ODD 11 + ODD 15					
20		Etablir un Masterplan pour le centre du village de Vresse	Commune	Bourgmestre	Service technique / Service marchés publics / ADL	Prévoir un budget extraordinaire spécifique pour la désignation d'un auteur de projet	-	BEP / Parc national de la Vallée de la Semois	Désignation d'un auteur de projet	ODD 8 + ODD 11 + ODD 15					
21	Continuer les actions Plan Habitat Permanent (HP)	Mettre en place une procédure entre la Commune, le CPAS et la Zone de police pour la gestion du plan HP	Commune/CPAS	Président du CPAS	Service patrimoine-logement / Service social	Subventions Région wallonne	-	Région Wallonne, Zone de police Houille-Semois	Nombre de dossiers traités	ODD 11 + ODD 16					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

Face aux enjeux croissants liés à l'accès à la propriété, à la gestion du territoire et à la qualité de vie des citoyens, la commune veut s'engager dans une démarche proactive de développement urbanistique et social. L'objectif est double : favoriser une stabilisation démographique durable et renforcer l'attractivité du territoire tout en répondant aux besoins concrets des habitants.

Dans ce cadre, plusieurs axes stratégiques sont mis en œuvre comme l'identification et la valorisation des surfaces constructibles, la révision des mécanismes d'aide à l'habitat, la facilitation de l'accès au foncier pour les plus jeunes, la création d'outils de planification territoriale, la lutte contre les infractions et les chancres urbanistiques, l'encadrement des gîtes et résidences secondaires ainsi que la valorisation du cadre de vie :

Identification et valorisation des surfaces constructibles : Un cadastre des surfaces potentielles est en cours de réalisation, avec pour ambition de transformer certaines zones en terrains constructibles (ZACC). Cette démarche vise à mettre à disposition 20 terrains à bâtir d'ici 2030, en partenariat avec des acteurs publics et privés.

Révision des mécanismes d'aide à l'habitat : Les primes communales à l'acquisition, à l'embellissement et à la rénovation seront réévaluées afin de mieux soutenir les projets résidentiels et encourager la réhabilitation du bâti existant.

Facilitation de l'accès au foncier : Une réflexion est menée sur le rôle de la commune comme facilitateur dans l'acquisition de terrains, en collaboration avec des partenaires tels que la Fédération des notaires, les banques et les agences de crédit social. Un groupe de travail et une conférence dédiée permettront de structurer cette approche.

Planification territoriale : La commune initie la rédaction d'un Schéma de Développement Communal (SDC), soutenu par la Région wallonne et le BEP, afin de définir une vision cohérente et durable du développement spatial.

Parallèlement, un Guide Communal de l'Urbanisme (GCU) sera élaboré pour encadrer les pratiques urbanistiques locales.

Lutte contre les infractions et les chancres urbanistiques : Des actions ciblées sont prévues pour recenser et traiter les infractions, exproprier les logements interdits, et actualiser le cadastre des biens immobiliers. La rénovation des bâtiments communaux et la lutte contre les immeubles inoccupés s'inscrivent dans cette dynamique.

Encadrement des gîtes et résidences secondaires : Un règlement communal spécifique sera adopté pour encadrer le développement de ces hébergements, dans une logique de préservation du tissu local.

Valorisation du cadre de vie : Des projets de rénovation d'infrastructures (ponts, passerelles) et de redynamisation du village de Vresse (plage, porte d'entrée de la Semois) sont également prévus, en partenariat avec le Parc national de la Vallée de la Semois.

Ces actions traduisent une volonté politique forte de structurer le développement communal autour de principes de durabilité, d'inclusion et de cohérence territoriale. Elles mobilisent une pluralité d'acteurs et s'inscrivent dans une logique de gouvernance partagée.

PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES	
PRINCIPAUX RISQUES	Complexité administrative et délais (Lenteur dans les procédures de désignation, d'approbation ou d'expropriation) Insuffisance de ressources humaines ou financières (Charge de travail élevée pour les services communaux et dépendance aux subventions externes). Opposition citoyenne ou manque d'adhésion (Contestation de certaines décisions (expropriations, règlements) et Manque de concertation ou de communication proactive).
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Accès à des financements (subventions régionales (SDC, PIC) ou mécanismes de soutien communal (primes, subventions)). Mise en place d'outils de planification et de régulation encadrer le développement urbanistique.

A. Une commune vraie															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Partenaires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique A.2 - Vers une commune fonctionnelle, inclusive et tournée vers son patrimoine (Patrimoine)															
1	Rendre plus accessibles les sites publics et les lieux de culte	Mettre en place la Charte Handycity au sein de la commune	Commune	Président du CPAS	PCS	-	-	ESENCA	Nombre d'étoiles obtenues	ODD 10 + ODD 11					
2		Entretenir les plaines de jeux de tous les villages	Commune	Echevin des plaines de jeux	Service technique			SPF Economie	Nombre de plaines de jeux entretenues et rénovées	ODD 3 + ODD 11					
3	Entretenir le petit patrimoine matériel	Continuer la rénovation des lavoirs et abreuvoirs	Commune	Echevin du patrimoine	Service technique	-	-	ASBL Qualité Village Wallonie, comités de sauvegarde des lavoirs/abreuvoirs	Rénovation des lavoirs/abreuvoirs de tous les villages	ODD 11 + ODD 15					
4		Rénover la fontaine à Alle-sur-Semois	Commune	Echevin du patrimoine	Service technique / Service Eau	-	-	Eventuellement un prestataire si impossibilité de l'exécuter en interne	Mise en route de la fontaine	ODD 6 + ODD 11					
5	Gérer le patrimoine funéraire	Mettre à jour l'ensemble de la cartographie des cimetières	Commune	Echevin du patrimoine	Service technique	-	-	GIG	Nombre de funérailles et sépultures cartographiées	ODD 6 + ODD 11					
6		Faire adopter un règlement communal relatif aux funérailles et sépultures	Commune	Echevin du patrimoine	DG commune / Service technique	-	-	Région wallonne (Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire)	Nombre de funérailles et sépultures traitées	ODD 6 + ODD 11					
7	Rénover la salle polyvalente de Bohan (projet PCDR)	Faire approuver la convention de faisabilité entre la Commune et la Région wallonne	Commune	Bourgmestre	Service technique / Service urbanisme	-	-	FRW, Région wallonne, Infrasports, CGT, Parc Naturel, Parc National et prestataires	Signature de la convention de faisabilité par la commune et la Région wallonne	ODD 9 + ODD 11					

8		Désigner un auteur de projet pour la réalisation de la rénovation	Commune	Bourgmestre	Service technique / Service urbanisme	Estimatif de 57.383,71€	-	FRW, Région wallonne, Infrasports, CGT, Parc Naturel, Parc National et prestataires	Désignation de l'auteur de projet par le collège communal	ODD 11					
9		Faire approuver le projet de rénovation par la CLDR et le conseil communal	Commune	Bourgmestre	Service technique / Service urbanisme	-	-	FRW, Région wallonne, Infrasports, CGT, Parc Naturel, Parc National et prestataires	Approbation du projet par la CLDR et le conseil communal + approbation du cahier des charges du marché public de travaux pour la rénovation	ODD 9 + ODD 11					
10		Rénover la salle polyvalente de Bohan par l'attribution d'un marché public de travaux	Commune	Bourgmestre	Service technique / Service urbanisme	Estimatif des travaux 1.271.916,59€ (Part DR : 680.000€ et Part communale 591.916,59€)	-	FRW, Région wallonne, Infrasports, CGT, Parc Naturel, Parc National et prestataires	Attribution du marché public pour la rénovation et inauguration de la salle de Bohan	ODD 9 + ODD 11					
11	Améliorer la gestion des bâtiments communaux	Etablir un cadastre de la situation actuelle des bâtiments communaux	Commune	Echevin du patrimoine	Service technique / Service POLLEC	-	-	BEP	% de bâtiments communaux répertoriés dans le cadastre % de fiches de bâtiments complètes (surface, état, affectation, conformité, etc.) Délai moyen de collecte des données par bâtiment Nombre de mises à jour annuelles du cadastre Taux d'utilisation du cadastre par les services communaux	ODD 9 + ODD 11					
12		Etablir un cadastre des subventions pour la rénovation des bâtiments	Commune	Echevin du patrimoine	Service POLLEC	-	-	Région wallonne	Nombre de subventions identifiées et documentées % de bâtiments éligibles à au moins une subvention Montant total potentiel de subventions mobilisables Nombre de demandes de	ODD 9 + ODD 11					

									subvention déposées suite au cadastre Taux de réussite des demandes de subvention						
13		Mettre en place la stratégie immobilière globale à long terme	Commune	Echevin du patrimoine	service technique / service ADL / service POLLEC	-	-	BEP, Région wallonne	Existence d'un document stratégique validé par le Conseil % de bâtiments intégrés dans la stratégie Nombre d'actions prioritaires identifiées	ODD 9 + ODD 11					
14		Etablir une priorisation des bâtiments communaux à statuer (rénovation, vente, etc.)	Commune	Echevin du patrimoine	Service technique / Service POLLEC	-	-	-	Nombre de bâtiments analysés et classés par priorité % de décisions prises sur les bâtiments prioritaires Délai moyen entre analyse et décision Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'une action concrète (rénovation, vente, changement d'usage) Économie budgétaire estimée liée aux décisions prises	ODD 9 + ODD 11					
15	Améliorer la gestion des salles communales	Procéder à une révision du règlement communal relatif aux salles communales	Commune	Echevin des salles des fêtes	DG commune / Service recettes	-	-	-	Application du règlement communal dans toutes les salles communales	ODD 16					
16		Procéder à une révision du règlement redevance relatif aux locations des	Commune	Echevin des salles des fêtes	DG commune / Service recettes	-	-	Région wallonne (SPW IAS)	Approbation du règlement redevance par la tutelle régionale	ODD 16					

		salles communales													
17		Conclure des conventions de gestion de salle entre la commune et les comités de gestion de salles	Commune	Echevin des salles des fêtes	DG commune / Service recettes	-	-	comité des gestion de salles	Nombre de conventions conclues avec les comités de gestion de salles	ODD 11 + ODD 17					
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
La commune déploie une série d'initiatives pour améliorer l'accessibilité, préserver le patrimoine et renforcer la vie collective dans les villages. Ces actions répondent aux attentes des citoyens et s'inscrivent dans une logique de proximité et de durabilité. Parmi les priorités figurent : L'inclusion pour rendre les lieux publics et de culte accessibles. La valorisation du patrimoine à travers l'entretien des plaines de jeux, la rénovation des lavoirs, abreuvoirs, etc. Le devoir de mémoire, maintenu par les cérémonies patriotiques et des projets pédagogiques en milieu scolaire. Le développement rural, illustré par la rénovation de la salle polyvalente de Bohan dans le cadre du PCDR. La gestion des équipements collectifs, avec la révision des règlements et la formalisation de conventions avec les comités de gestion concernant les salles communales.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Dépendance aux subventions régionales (Région wallonne). Délais dans les procédures de désignation, approbation ou mise en œuvre. Coûts imprévus liés à la rénovation ou à l'entretien (fontaine, lavoirs, salles). Risque de non-conformité technique ou réglementaire.													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Diagnostic technique préalable et planification des interventions Implication des citoyens dans la valorisation du patrimoine Coordination avec les services techniques et les opérateurs Suivi régulier de l'état des équipements et du mobilier Clarté juridique et conformité avec les normes régionales Choix d'auteurs de projet expérimentés et en phase avec les besoins Vision stratégique partagée et validée politiquement Outils de suivi et de pilotage (tableaux de bord, indicateurs) Consultation des comités de gestion et des utilisateurs Clarté des responsabilités dans les conventions Suivi administratif et technique des salles													

A. Une commune vraie															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique A.3 - Vers une amélioration des infrastructures et des espaces publics pour une commune fonctionnelle et agréable (Travaux)															
1	Poursuivre la rénovation et l'amélioration du réseau d'eau par un maintien de la gestion en régie	Améliorer la cartographie du réseau d'eau	Commune	Echevin de l'eau	Service eau	-	-	-	Longueur des conduites ainsi que le nombre de compteurs et vannes cartographiés	ODD 6					
2		Améliorer l'automatisation du réseau d'eau	Commune	Echevin de l'eau	Service eau	Impossible à définir pour l'instant (des essais doivent d'abord être effectués)	-	-	Nombre de compteurs d'eau et de systèmes relevés automatiques mis en place ou remplacés	ODD 6					
3		Mettre en place la plateforme citoyenne pour la gestion des consommations d'eau	Commune	Echevin de l'eau	Service eau	Coût annuel pour la gestion de la plateforme	-	Agence du numérique, CIVADIS	Nombre de citoyens utilisant la plateforme	ODD 6					
4		Procéder au renouvellement de la conduite de distribution d'eau du village de Bagimont	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire de 400.00€ pour la tranche ferme et de 25.000€ pour la tranche conditionnelle	-	Prestataires	Longueur des conduites remplacées Réduction des fuites Amélioration du débit et de la pression Qualité de l'eau (analyses)	ODD 6					
5		Procéder à l'adduction entre "Cuve I" vers le château d'eau	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire de 180.000€	-	Prestataires	Mise en service de la nouvelle adduction Volume d'eau acheminé Sécurisation de l'approvisionnement	ODD 6					
6		Réaliser un bâtiment pour la filtration d'eau à Mouzaive (Bertrand Fontaine)	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire de 2.000€ pour finaliser le bâtiment	-	Prestataires	Réalisation du bâtiment Qualité de l'eau (analyses) Conformité aux normes sanitaires	ODD 6					

7	Réaliser un bâtiment pour la filtration d'eau à Sugny	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire de 50.000€ pour le bâtiment + budget à prévoir pour le béton + citernes (103.000€) + crépines (5.000€) + porte sectionnelle (7.500€) + prévoir un système de régulation de pression, une soufflante, faire les raccordements de tuyauterie (environ 90.000€)	-	Prestataires	Réalisation du bâtiment Qualité de l'eau (analyses) Conformité aux normes sanitaires	ODD 6						
8	Procéder au renouvellement de la conduite d'eau de la rue Sainte-Agathe (Laforêt)	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire d'au minimum 500.000€	-	Prestataires, ORES (via POWALCO)	Longueur des conduites remplacées	ODD 6						
9	Procéder au renouvellement de la conduite de la rue Albert Raty (Vresse)	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire d'au minimum 150.000€ (à vérifier si un projet de rénovation peut se greffer)	-	Prestataires, ORES (via POWALCO), SPW	Longueur des conduites remplacées	ODD 6						
10	Procéder à l'enfouissement de conduites d'eau (Nafrature)	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire de minimum 20.000€	-	Prestataires	Longueur de conduites enfouies Réduction des risques d'endommagement	ODD 6						
11	Réaliser des puits (Nafrature, Orchimont, Laforêt, Hérisson)	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire d'environ 50.000€ par puits	-	Prestataires	Nombre de puits réalisés Volume d'eau extrait Diversification des sources	ODD 6						

12		Continuer les jonctions d'eau entre les villages (Membre et Conrad / Château d'eau de Membre vers la Seigneurerie)	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire d'au minimum 150.000€ (Membre et Conrad) et 300.000€ (Château d'eau de Membre vers la Seigneurerie)	-	Prestataires	Nombre de jonctions réalisées	ODD 6					
13		Protéger les captages d'eau et puits en fonction des études de la SPGE (environ 9 captages et 6 puits restants à protéger)	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire pour les trois captages en cours de protection concernant les clôtures et bornage (le reste à charge de la SPGE)	-	Prestataires / SPGE	Nombre de captages et puits protégés Réduction des pollutions Collaboration avec SPGE	ODD 6					
14		Faire le passage du traitement UV à la place de la chloration	Commune	Echevin de l'eau	Service eau / Service marchés publics	A préciser selon chaque captage -au minimum 10.000€ par filtre pour les gros points	-	Prestataires	Nombre de filtres à UV mis en place	ODD 6					
15	Poursuivre la rénovation des voiries communales	Maintenir un budget annuel pour l'émulsion des voiries / Mettre en œuvre des campagnes de raclage-pose	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire annuel de 250.000€	-	Prestataires	Kilomètres de voiries rénovées	ODD 11					
16		Mettre en œuvre les différents PIC/PIMACI	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service marchés publics	Prévoir un budget extraordinaire lorsque les PIC/PIMACI sera approuvé par la Région Wallonne	-	Région wallonne	Montant investi Respect des délais et des cahiers des charges	ODD 11					
17		Finaliser la rénovation de la rue du Petit-Monceau à Alle-sur-Semois	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service marchés publics	Maintien des crédits actuels prévus (adjudgé à 996.616€ TVAC + 194.657,20€ HTVA)	-	Prestataires	Achèvement des travaux Réception provisoire et définitive Satisfaction des riverains	ODD 11					

18		Prévoir les nouveaux plan de rénovation de voiries (voiries du village de Chairière, Orée du bois, rue des Aubroix, etc.)	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service marchés publics	Non estimé pour l'instant	-	Prestataires	Kilomètres de voiries analysées et renouvelées	ODD 11					
19		Marquage au sol - marché stock pour le marquage récurrent	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service marchés publics	Prévoir un crédit annuel à l'extraordinaire	-	Prestataires	Kilomètres de routes marquées	ODD 11					
20	Poursuivre la rénovation de l'égouttage	Collaborer avec l'INASEP pour finaliser la cartographie du réseau d'égouttage	Commune	Echevin des travaux	Service technique	-	-	INASEP	% du réseau d'égouttage cartographié avec validation INASEP Nombre de mises à jour intégrées dans la cartographie	ODD 11					
21		Prévoir un cadastre des priorités de remplacement des égouts	Commune	Echevin des travaux	Service technique	-	-	INASEP	Nombre de tronçons d'égouts identifiés comme prioritaires % de réseau couvert par le cadastre Nombre de projets de remplacement planifiés sur base du cadastre Réduction des incidents liés aux égouts (obstructions, débordements)	ODD 11					
22	Renforcer l'entretien des espaces publics	Prévoir des places de parking supplémentaires	Commune	Echevin des travaux	Service technique	-	-	Région wallonne, Zone de police Houille-Semois	Nombre de places créées Amélioration de l'accessibilité	ODD 11					
23	Gérer et entretenir les plaines de jeux dans le cadre d'un réseau cohérent	Obtenir un rapport de contrôle des plaines de jeux vierge	Commune	Echevin des travaux	Service technique	-	-	Prestataires, SPF Economie	Nombre de plaines de jeux contrôlées % de plaines de jeux sans remarques ou non-conformités Délai moyen de traitement des remarques éventuelles	ODD 11					
24		Continuer le remplacement des plaines de jeux et des	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service	Prévoir un crédit annuel à l'extraordinaire	-	Prestataires	Nombre d'équipements remplacés	ODD 11					

		surfaces amortissantes dans les aires de jeux			marchés publics				Conformité aux normes de sécurité						
25		Analyser les besoins dans les écoles	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service enseignement	-	-	Prestataires	Rapport d'analyse produit Nombre de recommandations mises en œuvre	ODD 11					
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
Dans une volonté affirmée de renforcer la qualité de vie des citoyens et de garantir une gestion durable des ressources et des infrastructures, la Commune engage une série d’actions structurantes autour de deux axes majeurs : la modernisation du réseau d’eau et l’entretien des infrastructures publiques. La Commune poursuit la rénovation et l’amélioration de son réseau d’eau, en maintenant une gestion en régie qui permet une meilleure maîtrise des interventions et des coûts. Plusieurs projets sont planifiés pour assurer une distribution efficace, sécurisée et durable de l’eau potable. En parallèle, la Commune renforce sa politique d’entretien et de rénovation des infrastructures publiques, avec pour objectif d’améliorer le cadre de vie, la sécurité et l’attractivité du territoire.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Délai dans l’approbation et le versement des subventions par les autorités subsidiantes ou dans les procédures de marchés publics. Risque de dépassement des coûts en cas d’imprévus techniques ou de hausse des prix des matériaux/prestations. Retards ou défauts de qualité dans l’exécution des travaux par les entreprises mandatées. Complexité liée à la topographie (ex. enfouissement de conduites, adduction vers château d’eau) ou à l’état des infrastructures existantes.													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Prévision de crédits extraordinaires et annuels adaptés à chaque projet, facilitant leur mise en œuvre. Recours à des prestataires qualifiés et à des partenaires institutionnels (ex. SPGE, Région wallonne).													

A. Une commune vraie															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Partenaires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique A.4 - Vers une gestion des risques et un meilleur soutien aux forces locales (Sécurité)															
1	Développer des alternatives et des collaborations en matière de mobilité	Mettre en place des aménagements et des dispositifs pour la sécurité routière	Commune	Echevin de la mobilité et sécurité routière	Service technique	prévoir un budget à l'extraordinaire	-	SPW Mobilités et infrastructures	Nombre de dispositifs installés (ralentisseurs, lignes blanches, réflecteurs, etc.) Nombre de villages concernés Réduction du nombre d'accidents ou incidents signalés Satisfaction des habitants (enquête ou retour citoyen)	ODD 3 + ODD 16					
2	Maintenir la lutte contre les incivilités	Installer des sacs à déjection canine	Commune	Echevin de la propreté publique	Service technique / Service marchés publics	prévoir un budget à l'extraordinaire	-	Prestataires	Nombre de dispositifs installés Réduction des plaintes ou signalements liés aux incivilités Taux d'utilisation observé	ODD 11					
3		Installer des caméras mobiles	Commune	Echevin de la propreté publique	Service technique / Service marchés publics	Prévoir un budget d'environ 1.500€ pour l'acquisition des caméras	-	Zone de police Houille-Semois	Nombre de caméras installées Zones couvertes Nombre d'infractions détectées ou dissuadées Collaboration avec la zone de police (retours ou statistiques)	ODD 11 + ODD 16					

4	Accompagner le projet "prison"	Collaborer avec le FOREM pour le recrutement du personnel pénitentiaire, administratif, etc.	CPAS	Président du CPAS	CPAS	-	-	FOREM	Taux de réussite des recrutements Satisfaction des partenaires (FOREM, CPAS)	ODD 8 + ODD 10					
5		S'assurer de la présence d'un poste de police avancé à proximité de la prison	Commune	Bourgmestre	-	-	-	Zone de police Houille-Semois	Confirmation de l'implantation du poste Nombre d'interventions ou de présences sur site	ODD 11 + ODD 16					
6	Soutenir la zone de secours DINAPHI dans le cadre de ses missions	Maintenir un départ "ambulance" à la caserne d'Alle-sur-Semois	Commune	Bourgmestre	-	-	-	Zone de secours DINAPHI	Nombre de départs réalisés Temps moyen d'intervention Couverture territoriale assurée	ODD 3 + ODD 11					
7		Maintenir un service incendie à la caserne d'Alle-sur-Semois	Commune	Bourgmestre	-	-	-	Zone de secours DINAPHI	Nombre de départs réalisés Temps moyen d'intervention Couverture territoriale assurée	ODD 3 + ODD 11					
8	Soutenir la zone de police Houille-Semois dans le cadre de ses missions	Maintenir un service d'accueil au poste de police de Vresse	Commune	Bourgmestre	-	-	-	Zone de police Houille-Semois	Horaires d'ouverture assurés Taux de satisfaction des usagers	ODD 11 + ODD 16					
9		Veiller à la bonne application du règlement concernant les différentes manifestations	Commune	Bourgmestre	PLANU	-	-	Zone de police Houille-Semois	Nombre de manifestations encadrées Nombre d'incidents ou infractions constatées	ODD 11 + ODD 16					
10	Mettre en place un plan d'urgence	Faire approuver le plan d'urgence	Commune	Bourgmestre	PLANU	-	-	Gouverneur, disciplines	Nombre de remarques du service du Gouverneur	ODD 11 + ODD 16					
11		Procéder à un exercice	Commune	Bourgmestre	PLANU	-	-	Gouverneur, disciplines	Nombre d'exercices effectués	ODD 11 + ODD 16					
12		Former et informer le personnel	Commune	Bourgmestre	PLANU	-	-	Gouverneur, disciplines	Nombre d'informations transmises	ODD 11 + ODD 16					

Contexte de developpement du projet	
La commune s'engage dans une démarche globale visant à renforcer la sécurité et la tranquillité publique, tout en répondant aux enjeux liés à la mobilité, à la prévention des incivilités et à la gestion des risques : Sécurité routière : La mise en place de dispositifs physiques (ralentisseurs, marquages, réflecteurs) vise à réduire les vitesses et à sécuriser les traversées dans les villages. Lutte contre les incivilités afin d'améliorer la propreté et à renforcer la surveillance dans les espaces publics. Accompagnement du projet de prison : En lien avec le FOREM, participer à l'insertion professionnelle autour du futur site, tandis que la commune veille à la présence d'un poste de police avancé pour garantir la sécurité du périmètre. Zone de secours et de police : Le maintien des services d'ambulance, d'incendie et d'accueil au poste de police de Vresse est essentiel pour assurer une couverture efficace du territoire et une réponse rapide aux urgences. Encadrement des manifestations : Le respect du règlement lors des événements publics est assuré en collaboration avec la zone de police et le service PLANU, garantissant la sécurité des participants et le bon déroulement des activités. Ces actions traduisent une volonté politique forte de préserver la qualité de vie et de renforcer les services de proximité.	
Principaux risques et facteurs de succes	
Principaux Risques	Dépendance à des budgets extraordinaires pour les équipements (caméras, dispositifs). Opposition possible à certains dispositifs (ralentisseurs, caméras). Changement de priorités politiques ou institutionnelles des autres niveaux de pouvoirs.
Principaux Facteurs de Succes	Coordination avec les zones de police et de secours. Actions ciblées sur les villages (ralentisseurs, poste de police, caserne). Collaboration avec le SPW Mobilité, le FOREM, la zone DINAPHI, la zone de police Houille-Semois. Dispositifs visibles et mesurables (caméras, sacs, ralentisseurs). Maintien des services de secours et de sécurité avant l'arrivée de la prison. Encadrement des manifestations pour éviter les incivilités.

B. Une commune verte															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique B.1 - Vers une gestion durable et partagée de la forêt (Forêt)															
1	Valoriser le patrimoine forestier	Maintenir les parts d'affouage pour les citoyens en revoyant le règlement communal	Commune	Echevin des forêts	DG commune / Service taxes / Service recettes	-	Groupe de travail du Conseil communal	DNF	Approbation du règlement révisé par le Conseil communal	ODD 12					
2		Rénover les chemins forestiers (plan global) ainsi que mettre en place des quais de chargement et de retournement selon les besoins	Commune	Echevin des forêts	Service technique	Prévoir un budget annuel à l'extraordinaire	-	Prestataires	Longueur de chemins forestiers rénovés	ODD 15					
3		Optimiser la gestion forestière en adoptant une vision à long terme	Commune	Echevin des forêts	Service technique	-	-	DNF	Approbation du plan d'aménagement forestier par le Conseil communal	ODD 15					
4		Mixer les essences pour éviter tous types d'épidémies, Assurer que le semis choisi est bien en rapport avec la disposition géographique dont le but est d'en optimiser la croissance et d'en limiter	Commune	Echevin des forêts	Service technique / Service marchés publics	Prévoir un budget annuel à l'extraordinaire	-	Prestataires / DNF	Suivi du tableau de répartition des différentes essences sur notre commune au fil des années	ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					

		les risques liés aux aléas climatiques												
5		Suivre le projet "petit patrimoine forestier"	Commune	Echevin des forêts	Service technique	-	-	Parc National/Parc Naturel/Office économique	Nombre de propriétaires participant au projet	ODD 15				
6		Maintenir la relation avec les exploitants forestiers	Commune	Echevin des forêts	-	-	-	DNF	Nombre de réunions organisées	ODD 15				
7		Etablir un calendrier annuel d'élagages, de dégagements et de réfection des voiries forestières	Commune	Echevin des forêts	Service technique	-	-	DNF	Nombre de kilomètres de voiries forestières entretenues (élagages, dégagements, réfection) Nombre d'interventions réalisées selon le calendrier prévu	ODD 15				
8		Maintenir les certifications forestières (PEFC, FSC) par la réalisation des audits	Commune	Echevin des forêts	Service ADL	-	-	DNF, PEFC, FSC	Nombre d'audits positifs	ODD 15				
9	Veiller à la bonne cohabitation des activités dans la forêt / Multidisciplinarité forestière	Revoir le règlement communal concernant la cueillette des produits de la forêt et application de celui-ci	Commune	Echevin des forêts	Service technique	-	-	DNF	Evaluation du règlement à mi-législature	ODD 15				
10		Mettre en place des campagnes informatives sur le rôle multiple de la forêt	Commune	Echevin des forêts	Service PLANU	-	-	CTC	Nombre de parutions officielles	ODD 12				
11	Adapter la production forestière au	Etablir de nouvelles	Commune	Echevin des forêts	Service technique	-	-	DNF	Nombre de kilomètres de chemins	ODD 13				

	changement climatique	lignes coupe-feu							dégagés et de routes communales dégagées						
12		Sensibiliser la population vis-à-vis des risques concernant le feu	Commune	Echevin des forêts	Service PLANU	-	-	CTC	Nombre de parutions officielles	ODD 13					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

La forêt communale constitue un patrimoine naturel, économique et social essentiel pour notre territoire. Elle joue un rôle fondamental dans la préservation de la biodiversité, la régulation climatique, la protection des sols, ainsi que dans le bien-être des citoyens. Face aux enjeux croissants liés au changement climatique, à la pression sur les ressources naturelles et à l'évolution des usages du territoire, il devient impératif d'adopter une approche stratégique et durable de la gestion forestière.

Dans ce cadre, la commune souhaite développer un projet structurant visant à renforcer la résilience de ses forêts, valoriser leur potentiel multifonctionnel et améliorer la gouvernance locale en matière de gestion forestière. Ce projet s'inscrit dans une logique de co-construction avec les acteurs locaux en cohérence avec les objectifs de développement durable comme :

La révision des règlements communaux pour une meilleure régulation des usages forestiers.

La rénovation et l'entretien des chemins forestiers pour garantir l'accessibilité et la sécurité.

L'adoption d'un plan d'aménagement forestier à long terme.

La diversification des essences pour limiter les risques sanitaires et climatiques.

La mise en place d'actions de sensibilisation et d'information à destination du public.

Le renforcement des partenariats avec les exploitants forestiers et les organismes spécialisés.

PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES

PRINCIPAUX RISQUES	Épidémies forestières ou événements climatiques extrêmes pouvant compromettre les plantations ou les infrastructures. Absence de tableau de bord ou de mise à jour des indicateurs (ex. répartition des essences). Communication insuffisante Campagnes peu visibles ou mal ciblées, entraînant une faible sensibilisation du public.
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Coopération avec le DNF, les prestataires spécialisés, les parcs naturels et les exploitants forestiers. Budgets extraordinaires prévus pour les infrastructures, les panneaux, les campagnes. Campagnes informatives efficaces pour impliquer les citoyens et prévenir les risques (feu, cueillette, circulation).

B. Une commune verte															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique B.2 - Vers une préservation et une valorisation du patrimoine naturel pour un territoire résilient (Patrimoine naturel)															
1	Valoriser le patrimoine hydraulique	Créer des zones de frayères	Commune	Echevin de l'eau	Service technique	-	-	ASBL Contrats-rivières - Parc National - Parc Naturel	Nombre de zones de frayères créées ou restaurées Surface totale des zones aménagées Présence d'espèces cibles dans les zones aménagées (suivi écologique)	ODD 6 + ODD 15					
2		Veiller à l'équilibre des kayaks	Commune	Echevin de l'eau	-	-	-	Prestataires des kayaks - SPW	Nombre de jours de régulation ou de contrôle effectués	ODD 11 + ODD 12					
3	Collaborer avec les contrats-rivières	Collaborer à l'élaboration du programme d'action triennal 2026-2028 du contrat-rivière Semois-Chiers	Commune	Echevin de l'eau	Service technique	-	-	ASBL Contrat-rivière Semois-Chiers	Signature officielle du programme par la commune Participation aux réunions de concertation Nombre de propositions mis en œuvre Signature officielle du programme par la commune	ODD 6 + ODD 17					
4		Collaborer à l'élaboration du programme d'action triennal 2026-2028 du contrat-	Commune	Echevin de l'eau	Service technique	-	-	ASBL Contrat-rivière Haute-Meuse	Signature officielle du programme par la commune Participation aux réunions de concertation	ODD 6 + ODD 17					

		rivière Haute-Meuse							Nombre de propositions mis en œuvre Signature officielle du programme par la commune						
5	Lutter contre les inondations potentielles	Mettre en œuvre le plan de gestion de risques d'inondations (PGRI)	Commune	Echevin de l'eau	Service technique	Subventions PGRI	-	ASBL Contrats-rivière, SPW, Prestataires	Nombre de mesures du PGRI effectivement mises en œuvre Taux de couverture du territoire par les dispositifs de prévention Réduction du nombre d'inondations ou de dégâts liés aux inondations	ODD 6 + ODD 17					
6	Créer des maillages verts et bleus sur le territoire communal	Etablir une cartographie des corridors écologiques	Commune	Echevin du développement durable	Service POLLEC	-	-	ASBL Contrats-rivières - Parc National - Parc Naturel	Nombre de corridors identifiés et cartographiés Surface totale couverte par les corridors écologiques	ODD 6 + ODD 17					
7		Prioriser les interventions par rapport aux restaurations à effectuer	Commune	Echevin du développement durable	Service POLLEC	-	-	ASBL Contrats-rivières - Parc National - Parc Naturel	Nombre de sites restaurés selon la priorisation définie Taux de réalisation des interventions prioritaires Délai moyen entre identification et intervention	ODD 6 + ODD 17					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

Le territoire communal est riche d'un patrimoine naturel exceptionnel, notamment en matière de ressources hydrauliques et forestières. Face aux enjeux environnementaux que nous vivons, il devient essentiel de renforcer la résilience écologique du territoire tout en valorisant ses atouts naturels.

Dans ce cadre, il est nécessaire de préserver, restaurer et valoriser le patrimoine naturel autour d'actions concrètes et coordonnées.

PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES	
PRINCIPAUX RISQUES	Absence de dialogue entre les acteurs locaux et régionaux Risque de chevauchement entre les actions Difficultés d'accès aux sites (zones forestières, berges) Opposition d'usagers (ex. kayakistes, riverains) à certaines régulations Retards liés à des budgets non débloqués ou insuffisants
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Partenariats solides avec les ASBL Contrats-rivières, Parc National, Parc Naturel, SPW Participation régulière aux réunions de concertation Appui des prestataires spécialisés (travaux, études, suivi écologique) Cohérence entre les actions (frayères, corridors, restaurations) Prise en compte des enjeux locaux et des usages (kayak, agriculture, tourisme)

B. Une commune verte															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique B.3 - Vers une gouvernance locale de l'énergie et du climat (Environnement)															
1	Développer des énergies alternatives	Mettre en place des bornes électriques sur le territoire communal	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	BEP / Région wallonne	Nombre de bornes installées Taux de couverture du territoire	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
2		Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux	Commune	Echevin du développement durable	Pollec / Service Technique	-	-	Prestataires	Nombre de bâtiments équipés Puissance installée (kWc) Production annuelle d'électricité (kWh) Réduction des émissions de CO ₂	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
3		Etudier la mise en place d'un réseau de chaleur au sein du centre du village de Vresse	Commune	Echevin du développement durable	Pollec / Service Technique / ADL	-	-	BEP / Prestataires	Réalisation de l'étude Nombre de bâtiments potentiellement raccordables Estimation du gain énergétique ou environnemental	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
4		Valoriser les déchets verts	Commune	Echevin du développement durable	Pollec / Service Technique	-	-	-	Nombre de filières ou usages développés (compostage, paillage, etc.) Réduction du volume de déchets envoyés en décharge	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
5		Réfléchir sur des mécanismes de soutien pour les citoyens concernant l'amélioration énergétique (primes, soutiens, etc.)	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	-	Nombre de dispositifs proposés (primes, conseils, accompagnement) Nombre de bénéficiaires	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					

6		Etablir une étude de communauté d'énergie sur le territoire	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	BEP / Prestataires	Réalisation de l'étude Nombre de partenaires ou citoyens intéressés Potentiel de production et de mutualisation identifié	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
7		Etablir une étude sur le remplacement des chaudières à mazout par une autre source d'énergie	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	-	Nombre de bâtiments concernés Scénarios alternatifs proposés	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
8	Réaliser les projets et actions repris dans le Plan d'Action d'Energie Durable et du Climat	Mettre en place le COPIL et veiller à sa continuité	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	Citoyens	Nombre de réunions du COPIL Nombre de décisions ou actions validées	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
9		Réaliser le programme de travail vis-à-vis des bâtiments communaux	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	-	Nombre d'actions planifiées et réalisées Taux d'avancement du programme	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
10	Sensibiliser les usagers à diminuer leurs consommations énergétiques pour améliorer leurs finances et leur impact écologique	Informar les citoyens de manière régulière et lors de nouveautés pouvant les concerner	Commune / CPAS	Echevin du développement durable / Président du CPAS	Pollec	-	-	-	Nombre de communications diffusées (site, presse, réunions) Taux de consultation ou d'engagement Nombre de retours ou demandes citoyennes	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
11		Sensibiliser et soutenir les citoyens à l'utilisation d'éco-matériaux et au réemploi	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	-	Nombre d'ateliers ou événements organisés Nombre de participants	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
12	Conscientiser au réchauffement climatique	Mettre en place des ateliers de sensibilisation par rapport au changement climatique pour les citoyens et dans les écoles	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	-	Nombre d'ateliers réalisés Nombre de participants	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					

13	Améliorer la consommation des bâtiments communaux	Réaliser un cadastre énergétique	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	-	Nombre de bâtiments recensés Taux de couverture du parc immobilier communal Identification des bâtiments prioritaires pour rénovation	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					
14		Etablir un monitoring des consommations énergétiques des bâtiments communaux	Commune	Echevin du développement durable	Pollec	-	-	-	Consommations des chaudières à mazout sur une période fixée	ODD 7 + ODD 11 + ODD 13 + ODD 15					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

Face aux défis climatiques, énergétiques et environnementaux, la commune de Vresse-sur-Semois s’engage dans une transition durable et ambitieuse afin de réduire l’empreinte écologique du territoire, d’améliorer la performance énergétique des infrastructures communales, et de sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux.

L’ensemble des actions s’inscrit dans une logique de développement territorial durable, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES	
PRINCIPAUX RISQUES	Retards liés à l’absence de financement ou de personnel qualifié Difficultés techniques pour certaines installations (réseau de chaleur, photovoltaïque) Absence de transversalité dans la mise en œuvre Résistance au changement (ex. remplacement des chaudières à mazout) Faible participation citoyenne aux ateliers ou aux dispositifs proposés Décalage entre les études et les capacités de mise en œuvre Absence de monitoring ou d’évaluation des impacts réels
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Mise en place et suivi régulier du COPIL Programme de travail défini pour les bâtiments communaux Articulation cohérente entre études, actions concrètes et sensibilisation Accès aux subventions (régionales, européennes) Information régulière des citoyens Ateliers de sensibilisation et accompagnement vers des pratiques durables Outils de monitoring (cadastre énergétique, suivi des consommations)

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique C.1 - Vers une communication publique claire, accessible et moderne (Communication)															
1	Renforcer l'image de la commune et développer sa communication	Définir une stratégie globale de la communication pour une politique de communication et d'information uniforme	Commune	Bourgmestre	DG commune	Prévoir un budget extraordinaire pour réaliser la stratégie	–	Prestataires	Existence d'une stratégie documentée Nombre de politiques de communication mises en œuvre	ODD 4 + ODD 9 + ODD 11 + ODD 16					
2		Veiller à un meilleur accès à l'information via une plateforme en ligne - Proposer des outils SMART	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service EPN	Prévoir un budget pour l'achat et la maintenance d'un logiciel, avec possibilité de subsides via Digital Wallonia et Tax on Pylon	–	Prestataires	Taux de satisfaction par rapport à la communication communale et à l'accès aux services	ODD 4 + ODD 9 + ODD 11 + ODD 16					
		Adhérer au projet BE-ALERT	Commune	Bourgmestre	DG commune / Service EPN / Service PLANU	Prévoir les frais d'adhésion	–	BE-ALERT	Taux d'adhésion de la commune	ODD 4 + ODD 9 + ODD 11 + ODD 16					
3		Rationaliser les plateformes de communication entre le corps professoral et les parents	Commune	Echevin de l'enseignement	Service enseignement / Service EPN	–	–	Creccide	Taux de satisfaction par rapport à la communication communale et à l'accès aux services	ODD 4 + ODD 9 + ODD 11 + ODD 16					
4		Soutenir et promouvoir la marque VisitVressesurSemois et lui dédié un site internet performant	Commune	Echevin du tourisme	EPN	Prévoir les budgets de maintenance du site internet	–	CTC - Prestataires	Taux de satisfaction par rapport à la communication communale et à l'accès aux services	ODD 4 + ODD 9 + ODD 11 + ODD 16					
5		Développer et promouvoir une identité forte pour nos écoles via notamment un site internet	Commune	Echevin de l'enseignement	Service enseignement / Service EPN / Service marchés publics	Prévoir les budgets de maintenance du site internet	–	Prestataires	Taux de satisfaction par rapport à la communication communale et à l'accès aux services	ODD 4 + ODD 9 + ODD 11 + ODD 16					

6		Créer une farde d'accueil/registre d'accueil pour les nouveaux arrivants	Commune	Bourgmestre	Service état-civil/population	-	-	-	Nombre de fardes distribuées	ODD 4 + ODD 9 + ODD 11 + ODD 16					
7	Favoriser la communication et l'accessibilité des informations sociales	Vérifier le contenu du site internet	CPAS	Président de CPAS	Service social	-	-	-	Fréquence des vérifications Nombre d'erreurs ou d'informations obsolètes corrigées	ODD 1 + ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
8		Actualiser de façon mensuelle le contenu du site internet	CPAS	Président de CPAS	Service social	-	-	-	Nombre de mises à jour mensuelles réalisées	ODD 1 + ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
9		Créer et gérer une page Facebook du CPAS	CPAS	Président de CPAS	Service social	-	-	-	Nombre d'abonnés Taux d'engagement (likes, partages, commentaires)	ODD 1 + ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
10		Créer des flyers avec informations sociales 1 fois par an	CPAS	Président de CPAS	Service social	Prévoir un budget ordinaire de 500€ par an	-	-	Nombre de flyers distribués Taux de retour ou d'utilisation des informations	ODD 1 + ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
11		Insérer une publication sociale dans chaque bulletin communal	CPAS	Président de CPAS	Service social	-	-	-	Nombre total de publications insérées Taux de lecture ou de retour citoyen	ODD 1 + ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
12		Dynamiser l'image du CPAS	CPAS	Président de CPAS	Service social	-	-	-	Taux de satisfaction des bénéficiaires	ODD 1 + ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
13		Tenir un registre des professionnels de la santé sur le territoire de la commune	Commune	Président de CPAS	PCS	-	-	-	Nombre de professionnels recensés	ODD 1 + ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
14	Renforcer la télécommunication sur le territoire communal	Contribuer à l'amélioration des moyens de télécommunication avec les opérateurs télécoms (conventions, etc.)	Commune	Bourgmestre / Echevin des travaux	Service technique	-	-	Opérateurs télécoms	Nombre de conventions signées avec les opérateurs Amélioration mesurée de la couverture ou de la qualité du réseau	ODD 9 + ODD 11 + ODD 17					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

La commune de Vresse-sur-Semois et son CPAS souhaitent renforcer leur politique de communication afin de mieux informer les citoyens, valoriser leur image institutionnelle, et améliorer l'accessibilité aux services publics. Ce projet s'inscrit dans une volonté de modernisation, de transparence et de proximité.

PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES	
PRINCIPAUX RISQUES	Difficulté à maintenir les informations à jour Manque de coordination entre les services du CPAS et de la commune Faible visibilité ou impact des supports de communication
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Existence d'une stratégie de communication documentée Taux de satisfaction des citoyens concernant l'accès aux services Taux d'adhésion aux dispositifs Trafic et performance des sites internet

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique C.2 - Vers des services de santé accessibles et adaptés aux besoins locaux (Santé)															
1	Accroître l'accès aux services de santé	Réunion entre les forces vives médicales	Commune	Echevine de la santé	Service PCS / Service ADL	-	-	Secteur médical	Nombre de réunions organisées Taux de participation des professionnels de santé Nombre de propositions ou projets issus des réunions	ODD 3					
2		Conclusion de partenariats avec les forces vives médicales	Commune	Echevine de la santé	Service PCS / Service ADL	-	-	Secteur médical	Nombre de partenariats formalisés Nombre de services ou activités médicales développés grâce aux partenariats	ODD 3					
3		Mettre en place un service des patients	Commune	Echevine de la santé	Service PCS / Service ADL	-	-	Secteur médical	Nombre de patients accompagnés Nombre de demandes traitées	ODD 3					
4		Créer / Soutenir un espace dédié à la pratique médicale à Vresse-sur-Semois	Commune	Echevine de la santé	Service marchés publics / Service technique	-	-	Secteur médical	Nombre de consultations réalisées dans l'espace Nombre de professionnels de santé utilisant l'espace Taux d'occupation ou de disponibilité	ODD 3					

5	Mettre en place des actions contre les problèmes de santé	Installer des défibrillateurs dans chaque village	Commune	Echevine de la santé	Service marchés publics / Service technique	Prévoir un budget pour l'acquisition de défibrillateurs	-	Prestataires	Nombre de défibrillateurs installés	ODD 3					
6		Entretenir et suivre le pac des défibrillateurs dans chaque village	Commune	Echevine de la santé	Service marchés publics / Service technique	Maintien d'un budget ordinaire pour la maintenance des défibrillateurs	-	Prestataires	Nombre de contrôles ou entretiens réalisés	ODD 3					
7		Initier la population à l'utilisation des défibrillateurs	Commune	Echevine de la santé	Service archés publics / Service PCS	Prévoir un budget pour la réalisation d'une formation (1.500€)	-	Prestataires	Nombre de sessions de formation organisées Nombre de participants formés	ODD 3					
8		Proposer des séances d'informations et de sensibilisation sur les thèmes de la santé	Commune	Echevine de la santé	Service PCS	-	-	Secteur médical	Nombre de séances organisées Nombre de participants	ODD 3					
9		Organisation de salons concernant les thématiques de la santé et des aînés	Commune	Echevine de la santé	Service PCS	-	-	Secteur médical	Nombre de salons organisés Nombre de visiteurs Nombre de partenaires ou exposants présents	ODD 3					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

Face aux enjeux de santé publique et à la nécessité de renforcer l’offre médicale locale, il est nécessaire de s’engager dans un projet structuré afin d’améliorer l'accès aux services de santé et de déployer des actions de prévention sur l'ensemble du territoire.

Cet objectif doit être réalisé en collaboration avec les partenaires du secteur médical. Il vise à répondre aux besoins croissants des citoyens, notamment dans notre zone rurale en matière de soins.

PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES

PRINCIPAUX RISQUES	Manque de disponibilité ou d'intérêt des professionnels de santé pour s'installer ou collaborer. Difficultés logistiques ou financières pour créer ou entretenir un espace médical. Absence de coordination entre les services communaux et les partenaires médicaux. Sous-utilisation des défibrillateurs faute de formation ou de visibilité. Manque de participation citoyenne aux formations et événements santé.
--------------------	---

PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Mobilisation des professionnels de santé locaux Création d'un espace médical fonctionnel Mise en place d'un service des patients Installation complète et fonctionnelle des défibrillateurs dans tous les villages Formations accessibles et bien suivies à l'utilisation des défibrillateurs Organisation régulière d'événements santé avec une bonne participation Partenariats solides avec le secteur médical pour les animations et les suivis
--	---

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisé e	Encours	Non entamé e	Stop
Objectif stratégique C.3 - Vers une commune solidaire, inclusive et engagée (Social et associatif)															
1	Continuer le Plan de cohésion sociale	Finaliser le plan de cohésion sociale 2020-2026	Commune	Président du CPAS	Service PCS	-	-	SPW - Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS)	Nombre de réunions de concertation Taux de mise en œuvre des actions du plan	ODD 1 + ODD 10 + ODD 16 + ODD 17					
2		Rédiger le plan de cohésion sociale 2026-2030	Commune	Président du CPAS	Service PCS	-	-	SPW - Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS)	Existence du plan validé Nombre de réunions de concertation Taux de mise en œuvre des actions du plan	ODD 1 + ODD 10 + ODD 16 + ODD 17					
3	Elargir l'offre des services sociaux à la population	Créer des permanences psychologiques en soutien du PCS	CPAS	Président du CPAS	Service social / Service PCS	-	-	PSYNAM et psychologues externes	Nombre de permanences organisées Nombre de personnes reçues	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
4		Créer une 2è permanence psychologique en soutien du PCS	CPAS	Président du CPAS	Service social / Service PCS	-	-	PSYNAM et psychologues externes	Nombre de permanences organisées Nombre de personnes reçues	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
5		Créer et gérer une permanence fiscale annuelle	CPAS	Président du CPAS	Service social	-	-	SPF finances	Nombre de consultations réalisées Nombre de bénéficiaires accompagnés	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
6		Redéployer une permanence pensions au sein de la Commune (à Vresse et à distance)	CPAS	Président du CPAS	Service social	-	-	SPF pensions	Nombre de consultations réalisées Nombre de bénéficiaires accompagnés	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
7		Créer et gérer une permanence juridique	CPAS	Président du CPAS	Service social	Prévoir un budget ordinaire de 1.000€ par an au CPAS	-	Barreau des avocats	Nombre de consultations réalisées Nombre de bénéficiaires accompagnés	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
8		Développer l'aide aux formalités	CPAS	Président du CPAS	Service social	-	-	-	Nombre de accompagnements réalisés	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					

		administratives au CPAS ou à domicile							Nombre de visites à domicile						
9		Accroître l'offre de formations et d'ateliers EPN, notamment à l'attention des aînés	Commune	Président du CPAS	Service PCS / Service EPN	-	-	-	Nombre de formations supplémentaires proposées et nombre de participants	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
10	Etre un CPAS accessible et ouvert à l'ensemble de la population vressoise	Maintenir les services existants du CPAS - Affecter les moyens humains nécessaires et les budgets adéquats en fonctionnement et en investissements	CPAS	Président du CPAS	DG CPAS	Moyens budgétaires de 2025 à reconduire annuellement en tenant compte des indexations nécessaires	-	-	Taux de continuité des services Évolution du budget alloué	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
11		Favoriser l'accessibilité des locaux du CPAS en prévoyant 3 permanences sociales par semaine au lieu des 2 légalement requises - Définir 3 permanences sociales par semaine et les implémenter	CPAS	Président du CPAS	DG CPAS / Service social	-	-	-	Nombre de permanences hebdomadaires Nombre de personnes reçues	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
12		Favoriser l'accès des services sociaux à domicile - Implémenter la possibilité d'avoir des visites à domicile sur rendez-vous tous les jours ouvrables	CPAS	Président du CPAS	Service social	-	-	-	Nombre de visites réalisées	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
13	Lutter contre la précarité matérielle	Créer une épicerie sociale	CPAS	Président du CPAS	Service social	Prévoir un budget de 15.000€	-	-	Nombre de bénéficiaires Volume de produits distribués ou donnés	ODD 1 + ODD 2 + ODD 12 + ODD 17					
14		Créer une donnerie sociale	CPAS	Président du CPAS	Service social	-	-	Citoyens	Nombre de bénéficiaires Volume de produits distribués ou donnés	ODD 1 + ODD 2 + ODD 12 + ODD 17					
15		Proposer des animations culinaires par rapport à l'utilisation	Commune / CPAS	Président du CPAS	Service social / Service PCS	Coûts des éventuels animateurs	-	Animateurs	Nombre d'ateliers organisés Nombre de participants	ODD 1 + ODD 2 + ODD 12 + ODD 17					

		des colis alimentaires														
16		Rénover le magasin de seconde main	CPAS	Président du CPAS / Echevin des travaux	Service social	Prévoir un budget extraordinaire de 50.000€	-	-	Nombre de rénovations effectuées Fréquentation du magasin	ODD 1 + ODD 2 + ODD 12 + ODD 17						
17	Etre un CPAS qui favorise l'inclusion sociale, notamment celle des aînés	Maintenir des services d'aides à domicile, notamment pour permettre le maintien à domicile des seniors le plus longtemps possible - Affecter les moyens humains nécessaires et les budgets adéquats en fonctionnement et en investissements	CPAS	Président du CPAS	Service social	Moyens budgétaires de 2025 à reconduire annuellement en tenant compte des indexations nécessaires	-	-	Nombre de bénéficiaires des aides à domicile	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11						
18		Aider les Vressois à faire valoir leurs droits ou dans leurs démarches administratives vis-à-vis de l'AVIQ... - Développer l'aide aux formalités administratives au CPAS ou à domicile	CPAS	Président du CPAS	Service social	-	-	AVIQ	Nombre de dossiers accompagnés	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11						
19		Tisser des liens entre les Vressois et les maisons de repos des environs - Encourager et faire la promotion des activités des maisons de repos où les Vressois peuvent être accueillis	CPAS	Président du CPAS	Service social / Service Accompagnement / Service PMR	-	-	Maisons de repos	Nombre d'activités intergénérationnelles	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11						
20		Organiser des activités pour les personnes isolées	Commune	Président du CPAS	Service PCS	-	-	Prestataires	Nombre d'activités et de participants	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11						
21	Continuer à soutenir les associations vressoises et les comités	Organiser une journée du bénévolat et des associations	Commune	Echevin des associations	Service PCS	-	-	Comités et associations	Nombre de participants Nombre d'associations représentées	ODD 11 + ODD 17						
22		Créer un cadastre associatif permettant de renforcer la	Commune	Echevin des associations	Service PCS	-	-	Comités et associations	Nombre d'associations recensées Nombre de	ODD 11 + ODD 17						

		collaboration pour les diverses activités							collaborations créées						
23	Promouvoir l'intergénérationne l	Mettre en place des activités entre le CCE et le CCCA	Commune	Président du CPAS	Service PCS	-	-	CCE et CCCA	Nombre d'activités organisées Nombre de participants	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
24		Promouvoir la passation des connaissances intergénérationnelle s en soutenant les actions scolaires (passeurs de mémoire)	Commune	Président du CPAS	Service PCS	-	-	CCCA	Nombre d'actions scolaires soutenues Nombre de témoignages ou contenus valorisés	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
25		Valoriser le patrimoine immatériel (patois local)	Commune	Président du CPAS	Service PCS	-	-	Associations	Nombre d'actions scolaires soutenues Nombre de témoignages ou contenus valorisés	ODD 3 + ODD 4 + ODD 10 + ODD 11					
26	Sensibiliser à la différence	Mettre en œuvre la charte Handycity	Commune	Président du CPAS	Service PCS	-	-	ESENCA	Nombre d'actions mises en œuvre Accessibilité des infrastructures	ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
27		Organiser des activités avec le centre FEDASIL	Commune	Président du CPAS	Service PCS	-	-	FEDASIL	Nombre d'activités organisées Nombre de participants	ODD 3 + ODD 10 + ODD 16					
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
La commune de Vresse-sur-Semois et son CPAS s’engagent dans une politique sociale ambitieuse et inclusive visant à renforcer la cohésion sociale, améliorer l’accès aux services, lutter contre la précarité, favoriser l’inclusion, et soutenir le tissu associatif local. Ce projet s’inscrit dans une logique de proximité, de solidarité et de participation citoyenne															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Risque de non-réalisation ou d’abandon de certaines actions faute de moyens budgétaires. Difficulté à mobiliser les bénéficiaires ou les associations locales, notamment pour les permanences, ateliers ou événements. Risques de chevauchement, de lenteur ou de confusion entre les services communaux, le CPAS, les partenaires externes et les associations. Délais dans les validations, les marchés publics ou les conventions avec les prestataires. Difficulté à recruter ou mobiliser du personnel compétent pour les accompagnements sociaux, les animations ou les suivis.													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Budgets ordinaires et extraordinaires bien planifiés, avec recours aux subventions et partenariats (SPW, AVIQ, etc.). Engagement des citoyens, des associations et des bénévoles dans les projets (épicerie sociale, donnerie, intergénérationnel...). Collaboration efficace avec les acteurs médicaux, juridiques, sociaux, associatifs et institutionnels.													

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisé	Encours	Non entamé	Stop
Objectif stratégique C.4 - Vers un cadre scolaire enrichi par les connaissances, la culture et le dialogue (Enseignement et Jeunesse)															
1	Être garant de la couverture, de la qualité et de l'accessibilité géographique en matière d'enseignement communal	Maintenir et promouvoir les différentes implantations scolaires	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseignement / service ATL	-	-	-	Nombre d'élèves inscrits par implantation Évolution des effectifs scolaires	ODD 4 + ODD 10					
2		Soutenir les activités extrascolaires, les projets éducatifs et pédagogiques	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseignement / service ATL	-	-	-	Nombre d'activités organisées Taux de participation des élèves	ODD 4 + ODD 10					
3		Maintenir la distribution des repas chauds dans les implantations scolaires	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseignement / service ATL	-	-	Prestataires	Nombre de repas servis Respect des normes sanitaires	ODD 2 + ODD 3					
4		Opérer un choix sur le renouvellement de l'abonnement TRADANIM pour les implantations scolaires	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseignement	Prévoir un budget annuel de 225€ par implantation en cas de renouvellement	-	TRADANIM	Nombre d'activités réalisées via TRADANIM Évaluation pédagogique des contenus Coût par activité	ODD 4 + ODD 16					
5		Revoir les ROI et règlements de travail dans les implantations scolaires	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseignement	-	-	FWB / CECP	Nombre de règlements révisés Réduction des conflits ou incompréhensions	ODD 4 + ODD 16					
6		Remettre la COPALOC en place (révision du ROI de la COPALOC et de la composition)	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseignement	-	-	FWB / CECP	Nombre de réunions de la COPALOC Participation des membres	ODD 16					
7		Mettre en place une ASBL scolaire pour l'organisation d'activités de soutien	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseignement	-	-	FWB / CECP	Création effective de l'ASBL Nombre d'activités organisées par	ODD 4 + ODD 17					

									l'ASBL Montant des fonds levés ou mobilisés						
8		Continuer la relation entre les implantations scolaires et le centre FEDASIL pour le processus d'accompagnement des enfants	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseigne- ment	-	-	FEDASIL / PMS	Nombre d'enfants accompagnés Nombre de collaborations ou projets communs	ODD 4 + ODD 10 + ODD 16					
9		Mettre en place un conseil de participation	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseigne- ment	-	-	FWB / CECF	Constitution du conseil Nombre de réunions annuelles	ODD 4 + ODD 16					
10		Veiller à la mise en place et à la continuité du plan de pilotage	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseigne- ment	-	-	FWB / CECF	Validation du plan par les autorités compétentes Nombre d'actions réalisées selon le plan Évaluation périodique du plan	ODD 4 + ODD 16					
11		Refaire le projet éducatif commun des implantations scolaires (définition des valeurs et des grandes actions de l'enseignement communal ainsi que la révision du plan de pilotage)	Commune	Echevin de l'enseignement	service enseigne- ment	-	-	FWB / CECF	Document validé et diffusé Nombre de valeurs définies Nombre d'actions prioritaires identifiées	ODD 4 + ODD 16					
12		Remettre en place la remédiation scolaire et veiller à la bonne organisation de cette remédiation	Commune / CPAS	Echevin de l'enseignement / Président de CPAS	service enseigne- ment / service remédiation scolaire	-	-	-	Nombre d'élèves bénéficiaires Taux de progression scolaire des élèves concernés	ODD 4 + ODD 10					
13	Créer un conseil des enfants (CCE)	Réaliser une élection pour le conseil des enfants	Commune	Echevin de l'enseignement	Service PCS / Service ATL	Prévoir un budget annuel de 1000€ par an	-	Creccide	Taux de participation des élèves Nombre de candidats	ODD 16					
14		Faire prêter serment le conseil des enfants	Commune	Echevin de l'enseignement	Service PCS / Service ATL	Prévoir un budget	-	Creccide	Cérémonie organisée Nombre de	ODD 16					

		devant le conseil communal et le mettre en application				annuel de 1000€ par an			projets portés par le conseil Implication dans les décisions locales						
15		Elaborer un Règlement d'ordre intérieur du conseil des enfants	Commune	Echevin de l'enseignement	Service PCS / Service ATL	Prévoir un budget annuel de 1000€ par an	-	Creccide	Document validé Nombre de réunions organisées selon le ROI	ODD 16					
16	Mettre en œuvre le programme CLE et la CCA	Mettre en œuvre le programme CLE 2025-2029	Commune	Echevin de l'enseignement/jeunes se	Service ATL	-	-	ONE et Province de Namur	Nombre d'actions du programme réalisées Taux de participation des partenaires Évaluation périodique du programme	ODD 4 + ODD 17					
17		Favoriser le dynamisme et l'implication de la CCA dans les actions à mener du programme CLE afin qu'elle soit plus participative	Commune	Echevin de l'enseignement/jeunes se	Service ATL	-	-	ONE et Province de Namur	Nombre de membres actifs Nombre de propositions du CCA intégrées au programme Taux de participation aux réunions	ODD 16 + ODD 17					
18	Service extrascolaire et stages	Mettre en place un service d'accueillant extrascolaire volant	Commune	Echevin de l'enseignement/jeunes se	Service ATL	-	-	-	Nombre d'interventions réalisées Taux de couverture des besoins	ODD 4 + ODD 5 + ODD 8					
19		Mettre en application le système CREOS pour l'accueil extrascolaire et pour les repas chauds	Commune	Echevin de l'enseignement/jeunes se	Service ATL	-	-	CECP	Nombre d'utilisateurs du système Taux de fiabilité et de satisfaction	ODD 4 + ODD 9					
20		Etablir une réflexion sur les plages horaires des stages (garderies)	Commune	Echevin de l'enseignement/jeunes se	Service ATL	-	Augmentation du temps de travail des AES	-	Rapport de réflexion produit Nombre de propositions concrètes	ODD 4 + ODD 5 + ODD 8					
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
Dans un environnement communal en constante évolution, marqué par des enjeux de cohésion sociale, de qualité éducative et de participation citoyenne, la commune souhaite renforcer son rôle en tant qu'acteur éducatif de proximité. Le projet vise à structurer et dynamiser les implantations scolaires, à enrichir l'offre pédagogique et culturelle, et à favoriser l'inclusion de tous les enfants, notamment par des partenariats avec des acteurs comme FEDASIL.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															

PRINCIPAUX RISQUES	Faible implication des enseignants, des parents ou des enfants dans les nouvelles structures (COPALOC, conseil des enfants, etc.) Complexité liée à la mise en œuvre de nouveaux règlements, plans de pilotage ou structures (ASBL, ROI, etc.) Freins culturels ou institutionnels à l'évolution des pratiques éducatives ou à la participation des enfants.
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Participation des enseignants, directions, parents et enfants dans la co-construction des projets. Définition précise des valeurs, des actions prioritaires et des indicateurs de suivi Information claire sur les projets, les changements et les bénéfices attendus Capacité à ajuster les actions en fonction des retours du terrain et des besoins évolutifs Mise en œuvre concrète du conseil des enfants et du conseil de participation comme leviers d'engagement

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique C.5 - Vers un tourisme responsable et une culture de proximité (Tourisme et Culture)															
1	Poursuivre la création et la rénovation des zones touristiques	Entretenir le mobilier extérieur communal	Commune	Echevin des travaux	Service Technique / CTC	-	-	CTC	Nombre d'interventions sur le mobilier extérieur communal	ODD 11					
2		Rafraîchir les points d'information des différentes promenades par village	Commune	Echevin des travaux	Service Technique / CTC	-	-	CTC	Nombre de points d'information rénovés ou mis à jour	ODD 11					
3		Finaliser la création du Point de vue du Jambon	Commune	Bourgmestre / Echevin des travaux	Service technique / ADL	Budget pluriannuel pour In house au BEP - Auteur de projet - Prestataires dont une part communale estimée à 250.000€	-	BEP - CGT - Prestataires	Achèvement du Point de vue du Jambon (état d'avancement, date de finalisation)	ODD 11					
4	Opérer une gestion encadrée des problématiques liées au tourisme	Accroître l'information des règlements communaux (notamment le règlement général de police) vers les citoyens	Commune	Bourgmestre / Echevin du tourisme	CTC	-	-	Propriétaires de gîtes et de terrains, BEP environnement, zone de Police Houille-Semois	Nombre de communications diffusées sur les règlements communaux	ODD 11					
5		Demander aux gîtes d'avoir une personne responsable proche du gîte et d'avoir	Commune	Bourgmestre / Echevin du tourisme	CTC	-	-	Propriétaires de gîtes et de terrains, BEP environnement, zone de Police Houille-Semois	Nombre de gîtes conformes à la demande de contact responsable Réduction des plaintes ou	ODD 11					

		son numéro de contact							incidents liés au tourisme						
6	Entretenir le devoir de mémoire	Maintenir l'organisation des cérémonies patriotiques	Commune	Président du CPAS	Direction générale/Etat-civil	-	-	Associations patriotiques	Nombre de cérémonies patriotiques organisées Taux de participation aux cérémonies	ODD 4 + ODD 16					
7		Sensibiliser les écoles au moyens de projets pédagogiques	Commune	Echevin de l'Enseignement	Enseignement	-	-	Projet pédagogique des enseignants	Nombre de projets pédagogiques réalisés avec les écoles Implication des élèves et enseignants dans les projets mémoriels	ODD 4 + ODD 16					
8	Favoriser l'accès à la culture, y compris pour les plus démunis	Faire la promotion des tickets article 27 via le bulletin communal, Facebook, etc.	CPAS	Président du CPAS	Service social	500€ par an	-	Associations culturelles	Nombre de tickets article 27 achetés	ODD 10					
9		Faire la promotion des activités culturelles de la Commune et des communes environnantes	CPAS	Président du CPAS	Service social	-	-	Associations culturelles	Nombre de personnes touchées par la promotion	ODD 10					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
Dans un cadre communal soucieux de renforcer la cohésion sociale, l'accès équitable à la culture et la valorisation du patrimoine, la commune développe une série d'actions visant à rendre la culture plus accessible, inclusive et ancrée dans le territoire.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Dégradation ou sous-utilisation des infrastructures Manque d'intérêt ou de mobilisation pour les événements culturels ou commémoratifs Difficulté à toucher les publics précarisés malgré les dispositifs Ressources limitées pour organiser, promouvoir ou entretenir les actions prévues													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Mise en valeur des sites touristiques et historiques comme leviers d'attractivité Utilisation efficace du bulletin communal, des réseaux sociaux et des relais locaux pour promouvoir les actions. Partenariats éducatifs et culturels pour renforcer la portée des projets mémoriels et culturels.													

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Financiers	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique C.6 - Vers une commune en mouvement (Sport)															
1	Soutenir les clubs de sport et encourager les initiatives sportives	Mettre en place un mérite sportif	Commune	Echevin des sports	-	Prévoir un budget annuel de 1000€ par an pour les récompenses et la réception	-	Clubs sportifs - Prestataires	Nombre de mérites sportifs attribués par an Nombre de candidatures ou propositions reçues Diversité des disciplines représentées Taux de participation à la cérémonie ou à l'événement associé	ODD 3 + ODD 11					
2	Améliorer l'offre en infrastructures sportives par la réalisation de nouveaux investissements	Promouvoir les aires multisports de Bohan et de Sugny	Commune	Echevin des sports	-	-	-	clubs sportifs	Fréquentation des aires multisports (nombre d'usagers) Nombre d'activités ou événements organisés sur les sites	ODD 3 + ODD 11					
3		Mettre en œuvre le projet VTT Trail center	Commune	Bourgmestre / Echevin des sports	Service ADL	Montant attribué pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de pistes VTT : 86.740,00 € hors TVA ou 104.955,40 €, 21% TVA comprise Estimation de la réalisation : 736.065,00 € hors TVA ou	-	Prestataires, CGT	Nombre de kilomètres de pistes balisées ou aménagées Nombre de pratiquants recensés (via comptage ou inscriptions) Nombre d'événements ou compétitions organisés Retombées économiques locales	ODD 3 + ODD 11					

						890.638,65 €, 21% TVA comprise			(hébergements, commerces, etc.)							
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET																
Dans une volonté de promouvoir la pratique sportive, le bien-être et l'attractivité du territoire, la commune de Vresse-sur-Semois développe plusieurs initiatives visant à valoriser les infrastructures sportives, encourager les pratiques locales et renforcer la reconnaissance des acteurs du sport.																
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES																
PRINCIPAUX RISQUES	Sous-utilisation des équipements : absence d'animation ou de communication Dégradations ou manque d'entretien : baisse de la qualité et de la sécurité Problèmes techniques ou environnementaux : difficultés d'aménagement en zone naturelle															
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Valorisation des sportifs et bénévoles Bonne visibilité de l'événement ou de la remise du mérite. Implication des clubs et écoles Accessibilité et entretien des infrastructures Animation régulière Qualité des aménagements : parcours bien balisés, sécurisés et adaptés à différents niveaux. Promotion touristique : intégration dans les circuits de découverte du territoire															

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique C.7 - Vers un territoire engagé pour l'emploi et son développement (Développement économique)															
1	Etre une commune et un CPAS qui veillent à la promotion de l'emploi et à la formation professionnelle	Etre attentif à la disponibilité à l'emploi	CPAS	Président CPAS	Service social	-	-	ALE	Taux de disponibilité à l'emploi des bénéficiaires Nombre de personnes accompagnées vers l'emploi	ODD 1 + ODD 8 + ODD 10					
2		Rechercher et proposer toute formation utile aux demandeurs d'emploi	CPAS	Président CPAS	Service social	-	-	-	Taux de disponibilité à l'emploi des bénéficiaires Nombre de personnes accompagnées vers l'emploi	ODD 1 + ODD 8 + ODD 10					
3		Bien construire les PIIS et les utiliser comme moyen d'accompagnement efficace	CPAS	Président CPAS	Service social	-	-	-	Nombre de PIIS rédigés Taux de suivi des PIIS	ODD 1 + ODD 8 + ODD 10					
4		Rechercher des partenaires susceptibles d'accueillir des articles 60 et 61	CPAS	Président CPAS	Service social	-	-	-	Nombre de partenariats établis Nombre de personnes réinsérées	ODD 1 + ODD 8 + ODD 10					
5		Encourager la mise au travail via les articles 60 et 61	CPAS	Président CPAS	Service social	-	-	-	Nombre de partenariats établis Nombre de personnes réinsérées	ODD 1 + ODD 8 + ODD 10					
6		Accueillir et remettre à l'emploi des chômeurs de longue durée exclus du chômage par toute action favorisant la remise à l'emploi, le cas échéant en	CPAS	Président CPAS	Service social	-	-	ALE + FOREM	Nombre de personnes accompagnées Nombre de formations proposées	ODD 1 + ODD 8 + ODD 10					

		proposant toute formation utile													
7		Organiser des ateliers CV et lettres de motivation pour tout demandeur d'emploi	Commune	Président CPAS	PCS	-	-	ALE + FOREM	Nombre d'ateliers organisés Nombre de participants	ODD 1 + ODD 8 + ODD 10					
8		Assurer un accompagnement complet en lien avec la prison en proposant une aide à la formation et à la préparation des tests	CPAS	Président CPAS	Service social	-	-	ALE + FOREM	Nombre de personnes accompagnées Nombre de formations suivies	ODD 1 + ODD 8 + ODD 10					
9	Stimuler le développement économique sur le territoire	Soutenir les projets des acteurs économiques locaux en partenariat avec l'ADL	Commune	Bourgmestre	Service ADL	-	-	Indépendants	Nombre de projets soutenus par l'ADL Nombre de partenariats économiques	ODD 8					
10		Revoir le plan d'actions de l'ADL			Service ADL	-	-	Région wallonne	Révision et mise en œuvre du plan d'action de l'ADL	ODD 8					
11	Continuer le développement des marchés du terroir	Maintenir les animations musicales et culturelles avec les acteurs locaux	Commune	Président du CPAS	Service ADL	-	-	Associations locales, artisans	Nombre d'animations organisées Taux de participation du public	ODD 8					
12		Maintenir des campagnes de communication pour les marchés du terroir	Commune	Président du CPAS	Service ADL	60€ par marché	-	Réseaux sociaux	Nombre de campagnes d'information Taux de participation du public	ODD 8					
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
Dans un contexte socio-économique marqué par des défis d'insertion professionnelle, de précarité et de relance économique locale, la commune et le CPAS souhaitent renforcer leur rôle d'acteurs de proximité en matière d'emploi et de formation.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Désintérêt ou découragement des demandeurs d'emploi, notamment les publics éloignés de l'emploi (chômeurs de longue durée, personnes sortant de prison) Manque d'entreprises ou d'organisations prêtes à accueillir des bénéficiaires Contraintes budgétaires ou humaines pour organiser les formations, ateliers, accompagnements individualisés Lourdeur des procédures pour la mise en œuvre des PIIS, des articles 60/61 ou des dispositifs de formation													

PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Collaboration avec des centres de formation, des entreprises locales, des associations et des institutions (prison, FOREM, etc.) Promotion des dispositifs existants (ateliers, formations, marchés du terroir) auprès des publics cibles et des partenaires Capacité à adapter les actions aux réalités du terrain et aux profils des bénéficiaires Soutien visible aux marchés du terroir, aux producteurs locaux et aux initiatives économiques durables
--	--

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique C.8 -Vers une commune adaptée à la mobilité (Mobilité)															
1	Etendre et moderniser les cheminements piétons et cyclistes	Finaliser la liaison cyclo-piétonne (RAVEL) entre Vresse et Mouzaive	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service ADL	-	-	INTERREG, SPW MI	Longueur de la liaison réalisée Taux d'avancement du chantier	ODD 11 + ODD 13					
2		Réaménager la liaison cyclo-piétonne (RAVEL) entre Vresse et Membre	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service ADL	Financement du SPW (route régionale)	-	INTERREG, SPW MI	Longueur de la liaison réalisée Taux d'avancement du chantier	ODD 11 + ODD 13					
3		Aménager la liaison cyclo-piétonne (RAVEL) entre Alle et Corbion	Commune	Echevin de la mobilité	Service technique / Service ADL	INTERREG	-	INTERREG, SPW MI	Longueur de la liaison réalisée Taux d'avancement du chantier	ODD 11 + ODD 13					
4		Mettre des box à vélos à proximité des liaisons cyclo-piétonnes	Commune	Echevin des travaux	Service technique / Service ADL	Financement via les Parcs national et naturel	-	Parc national de la Vallée de la Semois et Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Nombre de box installés Taux d'occupation des box	ODD 11 + ODD 13					
5	Aller vers une mobilité intégrée, accessible et durable	Intégrer les offres en stationnement suffisantes dans les projets d'urbanisme	Commune	Echevin de l'urbanisme	Service urbanisme	-	-	Fonctionnaire délégué	Nombre de places de stationnement créées ou intégrées Taux d'occupation des parkings	ODD 11					
6		Maintenir le partenariat avec Mobilisud et/ou conclure de nouveaux partenariats de mobilité	Commune	Echevin de la mobilité / Président de CPAS	Service PCS	-	-	MOBILISUD	Nombre d'appels reçus et nombre de trajets réalisés	ODD 11 + ODD 17					
7		Augmenter le taux de fréquentation des bus TEC (en dehors des bus	Commune	Echevin de la mobilité	Service POLLEC / Service ADL	-	-	TEC, OTW	Nombre de passagers mensuels Évolution du taux de	ODD 11 + ODD 17					

		scolaires) sur le territoire communal							fréquentation Nombre de trajets ou lignes adaptées						
8		Organiser des cours théoriques et pratiques pour les permis de conduire (obtention et renouvellement)	Commune	Echevin de la mobilité / Président de CPAS	Service PCS	-	-	FOREM	Nombre de sessions organisées Nombre de participants Taux de réussite aux examens	ODD 4 + ODD 8					
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET															
Face aux enjeux environnementaux, à la nécessité de réduire la dépendance à la voiture individuelle et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, la commune s'engage dans une stratégie de mobilité durable et inclusive.															
PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES															
PRINCIPAUX RISQUES		Difficultés liées aux travaux de liaisons cyclo-piétonnes (RAVeL), aux autorisations ou aux contraintes topographiques Risque que les liaisons ou les box à vélos soient peu fréquentés faute de sensibilisation ou d'accessibilité Difficulté à inciter les citoyens à délaisser la voiture pour les transports en commun ou le vélo Horaires ou itinéraires des bus TEC peu compatibles avec les besoins des usagers non scolaires													
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES		Études préalables, concertation locale et suivi des travaux pour garantir la qualité et l'utilité des liaisons cyclo-piétonnes. Campagnes d'information sur les nouvelles infrastructures, les box à vélos, les services TEC et les cours de conduite. Collaboration efficace avec Mobilisud, TEC, auto-écoles et autres acteurs de la mobilité. Infrastructures bien situées, sécurisées et faciles d'accès pour encourager leur utilisation. Prise en compte des réalités du territoire rural pour proposer des solutions de mobilité pertinentes.													

C. Une commune vivante															
N°	Objectifs opérationnels	Actions	Pilotes			Moyens		Prestataires externes	Indicateurs de résultat	Références objectifs de développement durable (ODD)	Dernière situation	Evaluation			
			Commune / CPAS	Politique	Services	Finances	RH					Réalisée	En cours	Non entamée	Stop
Objectif stratégique C.9 - Vers une gestion financière responsable (Finances / Recettes / Fiscalité)															
1	Avoir des finances saines	Réaliser un audit financier sur la Commune et le CPAS	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / Receveur régional / Service finances	Prévoir un budget de 30.000€ pour chaque entité	-	Prestataires	Audit réalisé et validé Nombre de recommandations issues de l'audit Taux de mise en œuvre des recommandations	ODD 16					
2		Rationaliser les dépenses et les coûts des services	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / Receveur régional / Service finances	-	-	-	Évolution des coûts de fonctionnement par service Nombre de mesures d'optimisation mises en place Taux de réduction des dépenses	ODD 12 + ODD 16					
3		Indexer les redevances et tarifs ainsi que vérifier leur adéquation	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / Receveur régional / Service finances	-	-	-	Nombre de tarifs révisés Taux d'adéquation entre coût réel et tarif appliqué	ODD 8 + ODD 16					
4		Garantir la viabilité budgétaire des services et actions sociales dès leur création afin d'en assurer la pérennité, y compris en période de contraintes financières	Commune / CPAS	Bourgmestre / Président de CPAS	DG commune / DG CPAS / Receveur régional / Service finances	-	-	-	Nombre de services évalués budgétairement avant lancement Taux de maintien des services en période budgétaire difficile Écart entre budget prévisionnel et réel	ODD 10 + ODD 16					
5		Revoir la politique de subventions aux associations et	Commune	Bourgmestre et Echevine de la jeunesse	DG commune / Receveur régional /	-	-	-	Nombre de subventions attribuées selon les nouvelles lignes directrices	ODD 16 + ODD 17					

		comités par l'intermédiaire de lignes directrices ou d'un règlement communal			Service Finances				Nombre de contrôles ou évaluations réalisés						
6	Renforcer l'efficacité et la transparence de la gestion fiscale locale	Revoir les règlements fiscaux	Commune	Bourgmestre	DG commune / Receveur régional / Service Taxes / Service Recettes	1000€ pour éventuellement une relecture/avis par un prestataire privé	-	Région wallonne, Prestataires	Nombre de règlements modifiés ou adoptés Taux de conformité aux normes légales Taux de recouvrement fiscal	ODD 16					
7		Etablir un calendrier annuel des enrolements des taxes et redevances	Commune	Bourgmestre	DG commune / Receveur régional / Service Taxes / Service Recettes	-	-	-	Calendrier publié et respecté Taux de respect des échéances	ODD 16					
8		Acquérir un outil interactif organisationnel de suivi des récupérations des créances fiscales et non fiscales	Commune	Bourgmestre	DG commune / Receveur régional / Service Taxes / Service Recettes	-	-	CIVADIS	Outil acquis et opérationnel Taux de suivi des créances en temps réel Taux de recouvrement amélioré	ODD 9 + ODD 16					
9		Lutter contre la fraude fiscale	Commune	Bourgmestre	DG commune / Receveur régional / Service Taxes / Service Recettes	-	-	Administrations publiques	Nombre de contrôles réalisés Nombre de fraudes détectées Montant récupéré suite aux actions	ODD 16					
10		Implémenter la facturation électronique dans notre système de comptabilité (PEPPOL)	Commune	Bourgmestre	Receveur régional / Service Recettes	Budget ordinaire pour l'interface du module CIVADIS	-	CIVADIS	Système PEPPOL opérationnel Nombre de factures électroniques émises Réduction des délais de traitement comptable	ODD 9 + ODD 16					

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

Dans un contexte de pression budgétaire croissante, de complexification des normes comptables et de nécessité de transparence vis-à-vis des citoyens, la commune souhaite renforcer la rigueur, l'efficacité et la modernité de sa gestion financière et fiscale.

PRINCIPAUX RISQUES ET FACTEURS DE SUCCES	
PRINCIPAUX RISQUES	Difficulté à faire adopter de nouveaux outils (PEPPOL, suivi des créances) ou à modifier les pratiques existantes Risque d'erreurs ou de non-conformité lors de la révision des règlements fiscaux ou de l'indexation des tarifs Manque de synergie entre les services communaux et le CPAS, notamment pour les actions budgétaires et sociales Mécontentement des citoyens ou des associations suite à la révision des redevances ou manque d'outils ou de procédures efficaces pour identifier les cas de fraude
PRINCIPAUX FACTEURS DE SUCCES	Explication claire des objectifs, des changements et des bénéfices attendus pour les citoyens et les partenaires. Mise en place d'un système interactif de suivi des créances et de facturation électronique (PEPPOL) pour améliorer l'efficacité. Intégration de la viabilité budgétaire dès la création des services pour éviter les ruptures en période difficile. Réalisation d'un audit complet et mise en œuvre des pistes d'amélioration identifiées. Adoption de lignes directrices claires et justes pour les subventions et les règlements fiscaux. Renforcement des compétences internes pour assurer la bonne mise en œuvre des outils et des réformes.

NOTES